

*Pays de  
Lourdes et des  
Vallées des  
Gaves*

**RAPPORT  
D'ACTIVITÉS**

2  
0  
1  
7



# Sommaire

## PRÉSENTATION GÉNÉRALE

<i>Rôle et gouvernance</i>	6
<i>L'équipe</i>	8
<i>Bilan financier</i>	10
<i>Communication</i>	12

5

## DÉVELOPPEMENT

<i>Présentation du pôle</i>	14
<i>Retour à la Nuit et aux Étoiles</i>	15
<i>Politiques contractuelles</i>	16
<i>Programme LEADER</i>	18
<i>Tourisme-cyclo</i>	20
<i>La filière forêt-bois</i>	22
<i>Culture</i>	24
<i>Patrimoine en Balade</i>	26
<i>OPAH</i>	28

13

## MILIEUX AQUATIQUES

<i>Présentation du pôle</i>	30
<i>Contrat de rivière</i>	30
<i>Plan pluriannuel de gestion</i>	32
<i>Natura 2000</i>	34
<i>La Brigade Verte &amp; le chantier d'insertion</i>	36
<i>SPANC</i>	38

29

## PRÉVENTION DES INONDATIONS

<i>Présentation du pôle et programme d'actions</i>	40
<i>Travaux de Soum de Lanne</i>	41
<i>Travaux du Bastan</i>	42
<i>Thèse sur le Lac des Gaves</i>	43
<i>Opérations de sensibilisation</i>	44
<i>Travaux de la pisciculture de Cauterets</i>	45

39

L'année 2017 a été marquée pour le PLVG par des évolutions majeures : deux nouvelles intercommunalités membres, la prise de compétence GeMAPI (Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations), et le changement de Présidence le 30 octobre. Malgré ces évolutions, le maître mot du PLVG, tant pour les élus que pour les agents, a été l'engagement au service du territoire. En effet, nous avons réussi en 2017, suite au changement de gouvernance, à assurer une transition en douceur qui a permis de travailler dans la continuité des années précédentes.

Depuis de nombreuses années, les élus du PLVG travaillent de manière concertée et unie sur des projets visant à développer le territoire, à améliorer le cadre de vie, l'environnement, la gestion des risques. Les délégués nouvellement élus en octobre au sein du Bureau souhaitent maintenir ce cap et ce pour les différents sujets dont nous avons la responsabilité : démarche Altamonta, valorisation de la filière bois-énergie, Patrimoine en Balade, politiques contractuelles, entretien des cours d'eau, travaux de prévention des inondations...

La création des nouvelles intercommunalités au 1<sup>er</sup> janvier 2017 (la Communauté d'Agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées et la Communauté de Communes Pyrénées Vallées des Gaves), a nécessité des adaptations dans notre fonctionnement et notre communication. Notre volonté est que l'ensemble des élus ait le même niveau d'information pour être partie prenante au sein de notre structure et dans la prise de décision.

Les attentes de nos nouveaux membres, sont une exigence nécessaire quant à l'efficacité de nos actions. Nous l'avons pris en compte dès le départ dans une dynamique d'amélioration permanente.

D'autre part, le transfert de la compétence GeMAPI au 1<sup>er</sup> janvier 2017 a demandé à tous les élus du PLVG et à l'équipe une grande capacité d'adaptation : passage de 13 agents à 46, un budget multiplié par 10 entre 2016 et 2017, un budget d'investissement passé de 250 000€ à 13 millions d'euros.

Grâce au travail préparatoire réalisé durant plusieurs mois, cette échéance s'est déroulée sans accroc et le bilan des réalisations pour 2017 en est la preuve : le budget d'investissement GeMAPI a été réalisé à près de 90%. Derrière les chiffres, ce sont des opérations majeures que le PLVG a portées : travaux de protection sur le Bastan, confortement des berges sur le Gave de Pau, restauration des prises d'eau de la pisciculture de Cauterets, protection des berges du Gave de Pau à Soum de Lanne. Ces grands chantiers, ainsi que la gestion quotidienne de la structure, montrent la pertinence d'avoir confié au PLVG l'exercice de cette compétence.

Aujourd'hui, nous devons malgré tout redoubler d'efforts pour réaliser le Programme d'Actions de Prévention des Inondations, le Plan pluriannuel de Gestion et l'animation des sites Natura 2000. Ces différents outils sont notre feuille de route pour 2018. La GeMAPI à l'échelle du bassin versant du Gave de Pau est une chance pour



notre territoire d'avoir une gestion cohérente des cours d'eau et du risque inondation ; cette première année de mise en œuvre en est la preuve concrète.

Ce rapport d'activités vous permettra de découvrir cette année encore la diversité des actions portées par le PLVG. Malgré les bouleversements, l'année a été riche et le travail intense. Nous espérons que ce document vous permettra de prendre la mesure de ces changements et du rôle du PLVG sur le territoire.

Notre volonté commune est de poursuivre notre engagement, dans une démarche constructive et efficace, au service du territoire et de l'intérêt général.

**Maryse Carrère,**  
Sénatrice des Hautes-Pyrénées,  
déléguée et ancienne  
Présidente du PLVG.

**Bruno Vinuales,**  
Président du PLVG depuis  
le 30 octobre 2017.

## PRÉSENTATION GÉNÉRALE



# 2017,

## Une nouvelle étape pour le PLVG.



**Le PLVG a su relever plusieurs défis en 2017, année marquée par d'importants changements sur les missions, l'équipe et la gouvernance.**

### La compétence GEMAPI

Au 1<sup>er</sup> janvier 2017, le PLVG a ouvert une nouvelle page de son histoire en devenant compétent en Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations sur le bassin versant du Gave de Pau amont. Ce changement a impacté fortement le fonctionnement du PLVG, tant sur les moyens humains, financiers que sur l'organisation et les actions portées : réalisation de travaux lourds en rivière, gestion du chantier d'insertion et de la Brigade Verte, mise en oeuvre du plan pluriannuel de gestion...

### De nouveaux membres

Autre évolution depuis le 1<sup>er</sup> janvier, le PLVG est passé de 8 membres à 2 suite à la recomposition territoriale des EPCI à fiscalité propre : la Communauté de

Communes Pyrénées Vallées des Gaves et la Communauté d'Agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées. Cela a nécessité une évolution de la gouvernance avec 15 délégués titulaires pour chaque membre.

### Une gouvernance renouvelée

La gouvernance du PLVG a connu deux changements en 2017 : l'installation de nouveaux délégués en janvier 2017, avec la réélection de Maryse CARRÈRE puis le changement de président et de composition du Bureau suite à l'élection de Maryse CARRÈRE en tant que Sénatrice des Hautes-Pyrénées. Depuis le 30 octobre, c'est donc le 1<sup>er</sup> vice-président Bruno VINUALES, délégué de la Communauté d'Agglomération qui a été élu Président du PLVG.

Outre la Présidence, le Bureau a également été renouvelé. Il est composé de 10 membres, dont le Président, les 8 vice-présidents et un membre issu du conseil.

Le Bureau syndical se réunit pour préparer les décisions importantes (notamment les orientations budgétaires) et traiter certains dossiers courants.

Fin 2017, en complément des instances existantes, le PLVG a souhaité mettre en place deux commissions thématiques, sur la compétence GeMAPI et le tourisme, enjeux majeurs pour le territoire. Leur objectif est de travailler sur le fonds des dossiers et d'assurer un suivi politique de proximité sur les sujets traités par le PLVG.

### Un rôle fédérateur renforcé

À côté de la GeMAPI, les missions "historiques" du PLVG ont été maintenues : politiques contractuelles, développement de la filière cyclo, coordination culturelle, animation de la filière bois-énergie, Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat, animation territoriale de la Réserve Internationale de Ciel Étoilé, Service Public d'Assainissement Non Collectif...

Le PLVG reste donc toujours un outil de mutualisation des moyens humains et financiers pour les projets dont la pertinence dépasse le périmètre des seuls EPCI. Le rôle et l'expérience du PLVG ont été reconnus en 2017 puisque la compétence GeMAPI, structurante et impactante pour le territoire, lui a été transférée. L'année 2017 représentait donc un défi important que le PLVG a su relever.



**L'objectif pour 2018 est de poursuivre cette dynamique de coopération et de réflexion qui préside au fonctionnement de la structure et des instances décisionnelles.**



**COMPOSITION DU BUREAU SYNDICAL**  
Président : Bruno VINUALES.  
Vice-présidents : Marie PLANE, Dominique GOSSET, Paul SADER, Joseph FOURCADE, Annie SAGNES, Eric LESTABLE, Jean-Louis NOGUERE, Jean-Louis CAZAUBON.  
Membre : Maryse CARRÈRE.

### Quelques chiffres

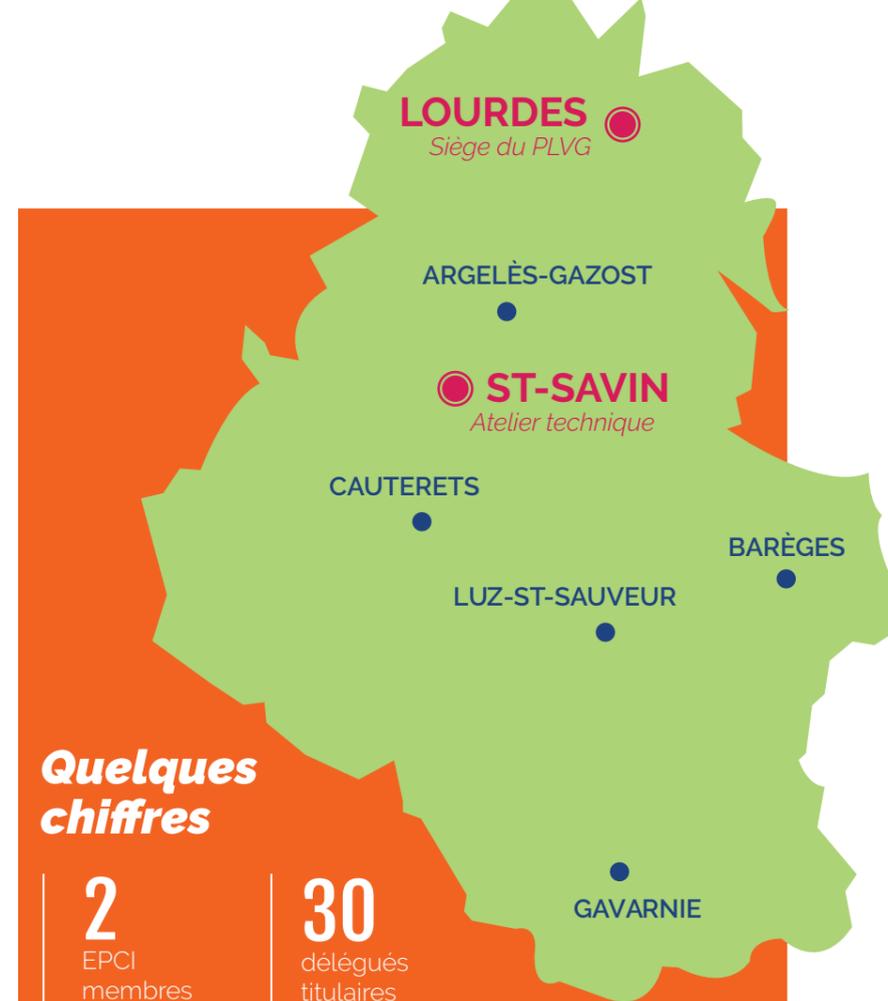
2 EPCI membres

30 délégués titulaires

38 169 habitants sur le territoire couvert par le PLVG

85 communes

8 vice-présidents



# L'équipe

## L'équipe du PLVG s'est agrandie !

L'effectif du PLVG a été multiplié par 3 au 1<sup>er</sup> janvier 2017. Le transfert de la compétence GeMAPI a en effet entraîné l'intégration d'agents issus d'autres collectivités. Ce sont donc aujourd'hui 46 agents qui travaillent au PLVG, et qui sont répartis entre le siège administratif à Lourdes et les ateliers à Saint-Savin.

L'intégration de 29 agents dont certains en insertion a représenté un grand chantier lancé dès 2016 pour anticiper toutes les évolutions : procédures, fonctionnement de la structure, régularisation de situations, harmonisation des conditions de travail. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, le suivi des ressources humaines est assuré par Orange RAVELEAU.

Le début d'année 2017 a été également marqué par le transfert de l'Atelier Chantier d'Insertion. Il s'agissait en effet pour le PLVG de prendre la mesure de ce bel outil et d'en maîtriser le fonctionnement : partenaires publics, conventionnement État, dialogue de gestion, projets d'insertion... Grâce à des groupes de travail réguliers, différents agents du PLVG, administratifs et techniques, ont mis en place une procédure du suivi du chantier qui a fait ses preuves lors du bilan 2017. *(Plus d'informations en page 36)*

Enfin, d'autres chantiers ont été menés en 2017 : prise en compte du PPCR (parcours professionnel, carrières et rémunérations), élaboration du document unique et de l'audit relatif aux risques chimiques (validation en 2018), mise en place du RIFSEEP pour le 1<sup>er</sup> janvier 2018 (régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel), validation du règlement intérieur.



ÉQUIPE AU SIÈGE ADMINISTRATIF À LOURDES



ÉQUIPE DE L'ATELIER À ST-SAVIN

**12** postes en insertion  
**2** CDI droit privé  
**1** élève apprentie  
**2** contrats aidés

## RÉPARTITION PAR FILIÈRE PROFESSIONNELLE

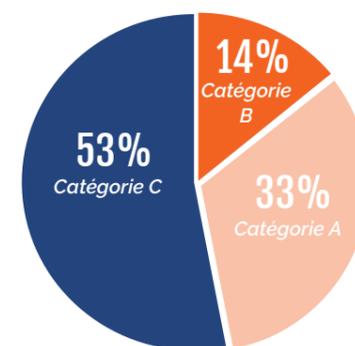
**25** agents en filière technique  
**6** en filière administrative  
**1** agent en filière médico-sociale

## RÉPARTITION HOMME/FEMME

**64%** ♂

**36%** ♀

## RÉPARTITION PAR CATÉGORIE



**Secrétariat général**  
Francine MOURET  
Isabelle LIAGRE  
Laure GUEMECHE  
Nathalie BAILLON

**Présidence**  
Bruno VINUALÈS

**Direction**  
Emmanuelle BÉGUÉ-LONCAN

**Ressources humaines**  
Orange RAVELEAU

## PRÉVENTION DES INONDATIONS

**Direction adjointe**  
Olivier FRYSOU  
*Mission technique*  
Animation, coordination, études

*Mission technique*  
Travaux / ouvrages  
secteur fluvial  
Delphine ARTIGUES

*Mission technique*  
Travaux / ouvrages  
secteur de l'ancien SIVOM  
Alain MASY

*Thésarde Lac des Gaves*  
Rabab YASSINE

## MILIEUX AQUATIQUES

**Direction adjointe**  
Hélène SAZATORNIL  
*Mission technique*  
Animation, coordination, études

**Chefs d'équipe**  
**Brigade Verte et**  
**responsable ACI**  
Rémi DUMONT  
Benjamin DEVAUX

**Brigade Verte**  
Agents techniques  
Agents ACI

**Conseiller Insertion**  
**professionnelle**  
Jean NOGRADY

*Techniciens*  
*Secteur Gave de Pau*  
Michaël SANSAS  
*Secteur affluents*  
Benjamin MAZERY

*Chargée mission*  
*Natura 2000*  
Emilie MANSANNÉ

*Suivi dossiers*  
*réglementaires*  
*et subventions*  
Céline FUSTIER

*Régie SPANC*  
Sébastien VERGEZ  
Guillaume BAYLE

## DÉVELOPPEMENT

**Direction adjointe**  
Orange RAVELEAU

*RICE - TEPCV - OPAH*  
*Patrimoine en Balade*  
Orange RAVELEAU

*Tourisme - cyclo - Altamonta*  
Céline RINGEVAL

*Bois forêt*  
Alvaro GONZALEZ

*Programme Leader Plaines*  
*et Vallées de Bigorre*  
Céline FUSTIER

*Culture*  
Audrey CASTAY

*\* Agents techniques et encadrants :* Gérard BENGOCHEA, Manuel CAPO GUAL, Philippe CRAMPE, Patrick GAYOLLE, Julien HALLIER, Christian LABBE, Frédéric LARREDE, Dominique NAVAILLES, Michel TAMISE, Jordi VENTOSA.

## LES PERSPECTIVES POUR 2018

- **Sur le volet organisationnel :** Renforcement et restructuration du pôle secrétariat pour sécuriser les procédures (comptabilités et marchés publics) et pour améliorer le suivi RH.
- **Mise en place d'outils de suivi,** notamment sur l'absentéisme.
- **Réflexions sur le télétravail.**
- **Finalisation du document unique des risques** avec la formation des agents de prévention.
- **Mise en place d'une politique de formation.**
- **Pour l'ACI :** valorisation et professionnalisation des encadrants, réflexions sur la formalisation du projet d'insertion.



# Bilan financier

Entre 2016 et 2017, le budget du PLVG a été multiplié par 10 !

Malgré ces évolutions, le budget prévisionnel voté en avril 2017 a été réalisé à 93%, soit 15,75 millions d'euros de dépenses. Le PLVG a donc relevé le pari de cette première année "test" grâce notamment à la mise en oeuvre d'opérations majeures sur le budget GeMAPI, qui sont présentées en détail dans ce rapport.

Le PLVG dispose de trois budgets :

- **Le budget principal** qui retrace le volet administratif et les actions du pôle développement.
- **Le budget annexe du SPANC** obligatoire pour un service public industriel et commercial.
- **Le budget annexe GeMAPI** dédié à cette compétence et mis en place au 1<sup>er</sup> janvier 2017. C'est le budget le plus important puisqu'il représente 92% de l'ensemble des moyens financiers du PLVG.

Le PLVG étant un syndicat mixte, il ne se finance pas par la fiscalité mais par les contributions de ses membres, des subventions publiques et de l'emprunt.

Les chiffres et résultats présentés ci-après sont issus du compte administratif, c'est-à-dire du budget 2017 validé par les élus du PLVG le 27 mars 2018.

## BUDGET PRINCIPAL

### Fonctionnement

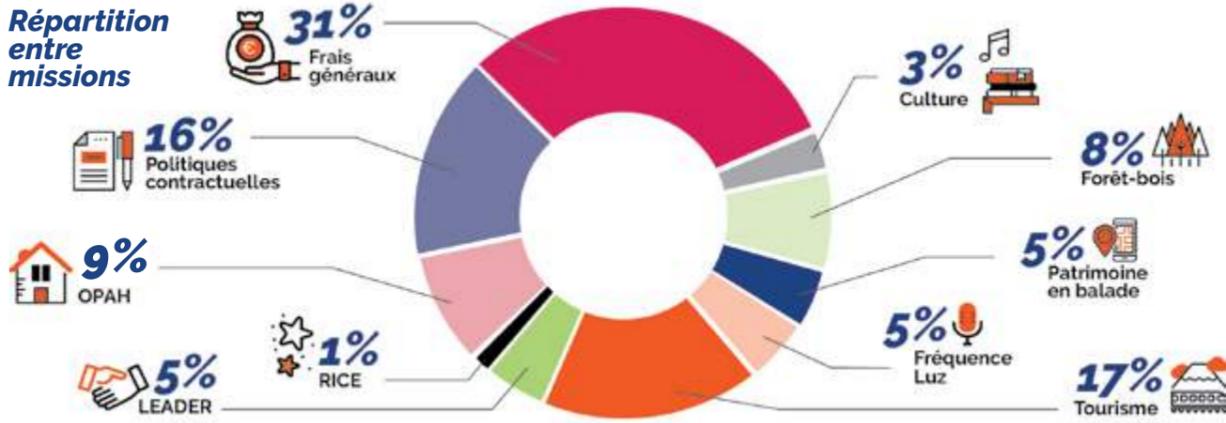
<b>DÉPENSES : 814 553 €</b>	<b>RECETTES : 817 610 €</b>
Charges générales : 196 K€ Personnel : 432 K€ Subventions aux associations : 33 K€ Prestations de services : 48 K€ Intérêts de la dette : 3 K€ Dotations aux amortissements : 102 K€	Subventions, recettes : 180 K€ Produits des services, flux entre budgets : 289 K€ Contributions des membres : 300 K€ Opérations internes : 46 K€ Résultat 2016 reporté : 2,6 K€
<b>EXCÉDENT : 3 057 €</b>	

### Investissement

<b>DÉPENSES : 256 476 €</b>	<b>RECETTES : 299 744 €</b>
Matériel, licence informatique : 23 K€ Subvention au budget GeMAPI : 160 K€ Capital de la dette : 16 K€ Dépenses internes : 44,5 K€ Restes à réaliser : 12,6 K€	FCTVA : 9 K€ Recettes internes : 102 K€ Résultat 2016 reporté : 189 K€
<b>EXCÉDENT : 43 268 €</b>	

► **CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT : 58 000 €**    ► **CAPITAL RESTANT DÙ AU 31.12.17. : 38 489€**  
(dernière annuité en 2022)

### Répartition entre missions



## BUDGET GEMAPI

### Fonctionnement

<b>DÉPENSES : 1 483 K€</b>	<b>RECETTES : 1 899 K€</b>
Charges générales : 164 K€ Remboursement au budget principal : 104 K€ Personnel : 991 K€ Intérêts de la dette : 118 K€ Dotations aux amortissements : 106 K€	Remboursement sur rémunérations : 195 K€ Produits des services : 14 K€ Subventions et autres recettes : 734 K€ Contributions des membres : 825 K€ Opérations internes : 16,5 K€ Résultat 2016 reporté : 114 K€
<b>EXCÉDENT : 415 566 €</b>	

### Investissement

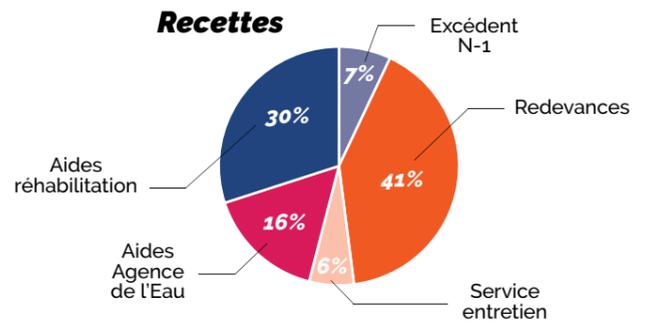
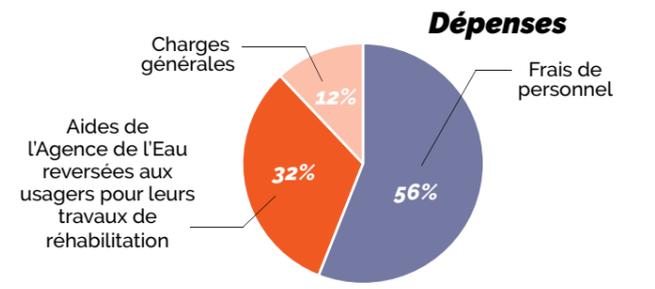
<b>DÉPENSES : 13 069 K€</b>	<b>RECETTES : 13 300 K€</b>
Études, licence informatique : 358 K€ Matériel, équipements : 212 K€ Travaux : 8 034 K€ Capital de la dette : 191 K€ Prêts relais remboursés : 3 182 K€ Dépenses internes - opérations d'ordre : 128 K€ Report négatif 2016 : 91 K€ Restes à réaliser : 873 K€	FCTVA : 733 K€ Subventions : 5 391 K€ Contributions : 275 K€ Emprunts long terme : 4 092 K€ Prêts relais : 2 500 K€ Opérations internes : 309 K€
<b>EXCÉDENT : 231 730 €</b>	

► **CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT : 391 127 €**    ► **CAPITAL RESTANT DÙ AU 31.12.17. : 7 981 576 €**  
(hors prêts relais)



## BUDGET SPANC

Pour le SPANC, il s'agit essentiellement d'un budget de fonctionnement de 130 277€ répartis ainsi :



Le budget se clôture sur un excédent de 7 200€ reporté en 2018.

La problématique du budget du SPANC concerne le maintien du niveau actuel des redevances. En effet, la baisse des aides au fonctionnement de l'Agence de l'Eau risque de rendre nécessaire une hausse des redevances en 2019 ou 2020.



# Communication du PLVG



*Le PLVG dispose de plusieurs outils de communication institutionnelle pour informer élus, habitants et partenaires de son activité.*

### **Le site Internet : [www.valleesdesgaves.com](http://www.valleesdesgaves.com)**

Ce site très riche est régulièrement mis à jour. Il permet au grand public mais surtout aux élus et aux partenaires de disposer de toute l'information actualisée sur le PLVG : assemblées, documents contractuels, financements, cartographie, marchés publics... De nombreuses actualités et publications sont régulièrement mises en ligne.

### **EN 2017 :**

**15 300** utilisateurs ont visité le site web

**52 300** pages du site web ont été consultées

### **La newsletter**

Chaque mois, le PLVG diffuse ses actualités à une base de données de près de 2000 abonnés. L'objectif est d'informer régulièrement de l'activité du Pays et de l'avancement des projets en cours.

### **Radio Fréquence Luz du Pays de Lourdes et des Vallées des Gaves**

Le PLVG soutient chaque année la radio associative locale Fréquence Luz qui est un média de proximité, de découverte, d'exploration musicale et de diversité. Au travers de ses nombreux programmes et reportages, Fréquence Luz assure la promotion du territoire, les projets des acteurs locaux, y compris le PLVG. Plusieurs émissions ont été mises en oeuvre en étroite collaboration avec le PLVG : "à la belle étoile", "Chroniques de Batsurguère"...

Fréquence Luz est un partenaire privilégié pour les projets culturels et Patrimoine en Balade.



*Disponible sur trois fréquences :  
99.6 en Pays Toy - 104.2 à Lourdes-Argelès - 104.9 à Cauterets  
Également disponible en streaming : [www.frequenceluz.com](http://www.frequenceluz.com)*

# DÉVELOPPEMENT



## Présentation du pôle développement.

*Ce pôle était constitué en 2017 de 5 agents sous la houlette d'Orange Raveleau, directrice adjointe en charge de ce service mais également des ressources humaines.*

Le service développement du PLVG évolue au fil des missions, thématiques et appels à projet auxquels les élus du PLVG souhaitent se consacrer.

**Orange RAVELEAU** pilote plusieurs démarches : Patrimoine en Balade, l'animation de la RICE, les conventions Territoires à Énergie Positive pour la Croissance Verte. Elle anime également les politiques contractuelles et accompagne les porteurs de projet locaux dans leurs demandes de financement.

**Céline RINGEVAL** a en charge la mission tourisme avec le développement de la filière cyclo, la promotion et l'animation du réseau Altamonta.

**Alvaro GONZALEZ** s'occupe de la filière bois et forêt et anime le projet Pyc' En Bois.

**Céline FUSTIER** est animatrice du programme LEADER Plaines et Vallées de Bigorre.

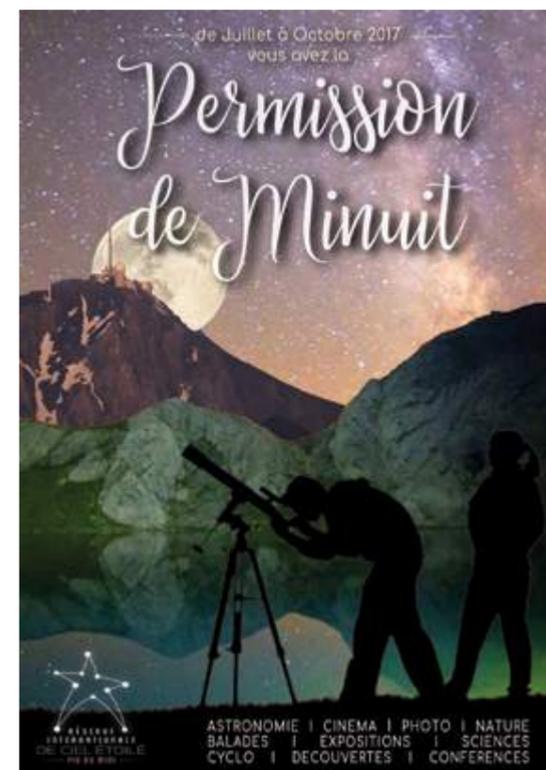
**Audrey CASTAY** était chargée de mission culture jusqu'à janvier 2018.

La coordination des politiques contractuelles, et notamment l'élaboration et l'animation des contrats signés avec l'État, la Région et le Département, est également assuré par Emmanuelle Bégué-Loncan.

Ce pôle développement du PLVG dispose de compétences et de profils variés qui travaillent tous au développement du territoire. La richesse de ce pôle repose sur l'ingénierie qui est mise à disposition des collectivités locales, et sur ses capacités d'adaptation et de réactivité très fortes. En effet, le fonctionnement par appel à projets devient aujourd'hui la norme et la veille réalisée par les agents de ce service permet d'inscrire le territoire dans des démarches innovantes et pertinentes.

# Le Retour à la Nuit & aux étoiles

*Le programme de sensibilisation à la RICE du Pic du Midi*



Le « Retour à la Nuit et aux Étoiles » est le nom donné au programme de sensibilisation aux enjeux de la Réserve Internationale de Ciel Étoilé du Pic du Midi (RICE) que le Pays de Lourdes et des Vallées des Gaves a conçu en 2012. Il s'agissait de contribuer à la labellisation de la réserve de ciel par l'International Dark Sky Association afin de doter le territoire haut-pyrénéen d'un nouvel outil de préservation du ciel étoilé de la pollution lumineuse pour trois raisons majeures :

- Éviter la rupture entre les sociétés et le ciel étoilé.
- Réduire les impacts sur la biodiversité et la santé publique.
- Limiter les consommations énergétiques.

Ainsi depuis 5 ans, le PLVG multiplie les actions afin de sensibiliser élus, habitants et visiteurs aux enjeux de la RICE : expositions, concerts, soirées de sensibilisation, programme d'animations...

Pour répondre au double objectif de sensibilisation du grand public et de développement touristique local, le PLVG a créé en 2014 la programmation estivale « Permission de Minuit ». L'an dernier comme les 3 années précédentes, le PLVG a recensé l'offre touristique en lien avec la RICE dans un dépliant largement diffusé sur le territoire qui présente la RICE mais aussi l'offre d'animations en lien avec l'astronomie et la nuit noire. L'objectif étant de proposer aux habitants comme aux visiteurs l'expérience de la magie des Pyrénées la nuit.

Enfin, le PLVG a créé 2 circuits de découverte de la nuit noire et des enjeux de la RICE en partenariat avec la station du Hautacam et la Ville de Cauterets, qui ont intégré l'application Patrimoine en Balade à l'automne 2017.

## EXPO PHOTOS

*En 2017, le PLVG a également enrichi son exposition « Vous connaissez les Pyrénées le jour, découvrez-les la nuit » par de nouveaux clichés de photographes amateurs locaux.*

Cette exposition composée de 42 photographies emporte le visiteur à la découverte des paysages célestes nocturnes de nos vallées. Elle a été prêtée gracieusement tout au long de l'année : communes de Préchac et de Cauterets, école d'Arras-en-Lavedan, Offices de Tourisme du Val d'Azun et de Nay, association Festi'Val d'Azun à Gaillagos, Lycée Peyramale de Lourdes et dans le cadre de la fête de la science à Tarbes.

# Politiques contractuelles

## Contrat de Ruralité

**Jean-Michel Baylet, ancien Ministre de l'Aménagement du Territoire, de la Ruralité et des Collectivités, a signé en mars 2017 un Contrat de Ruralité avec le PLVG représenté par Maryse Carrère.**

**La Région, le Département et la Caisse des Dépôts et Consignations sont également cosignataires.**

Ce contrat de ruralité, initié par l'État, a vocation à rendre plus opérant les différents dispositifs et outils financiers de l'État, en les intégrant dans un même et unique contrat, partagé et porté par les territoires.

Huit axes d'intervention sont prévus : accès aux services et aux soins, revitalisation des bourgs centres, attractivité du territoire, mobilités, transition écologique, cohésion sociale, égalité femmes-hommes et réciprocity urbain-rural.

Ce contrat est signé pour 4 ans, et chaque année, des projets seront priorisés par le PETR pour bénéficier d'une aide complémentaire de l'État : le Fonds de Soutien à l'Investissement Local en faveur de la ruralité.



### PROJETS SOUTENUS EN 2017 :

- *Reconstruction de l'abattoir du Pays Toy en lien avec l'AOP Barèges Gavarnie.*
- *Création d'un pôle santé en Val d'Azun.*
- *Création et aménagement d'une zone piétonnière à Lourdes, 2<sup>ème</sup> ville touristique de France.*
- *Aménagement du centre bourg de Pierrefitte-Nestalas, commune au carrefour des vallées.*

En parallèle de la signature, c'est une enveloppe de 756 000€ qui a été attribuée par l'État en 2017 pour aider des projets du territoire du Pays de Lourdes et des Vallées des Gaves orientés prioritairement vers la revitalisation de nos zones rurales et l'attractivité du territoire.

Ce nouveau contrat nous apporte de nouveaux moyens, techniques et financiers, pour mettre en oeuvre notre projet de territoire et accompagner les projets locaux les plus structurants et les plus pertinents.

En 2018, ce contrat se poursuit et l'enveloppe affectée au PETR sera légèrement diminuée. Les projets bénéficiaires seront arrêtés avec les services de l'État avant l'été.

## Contrat Régional Unique 2015-2017

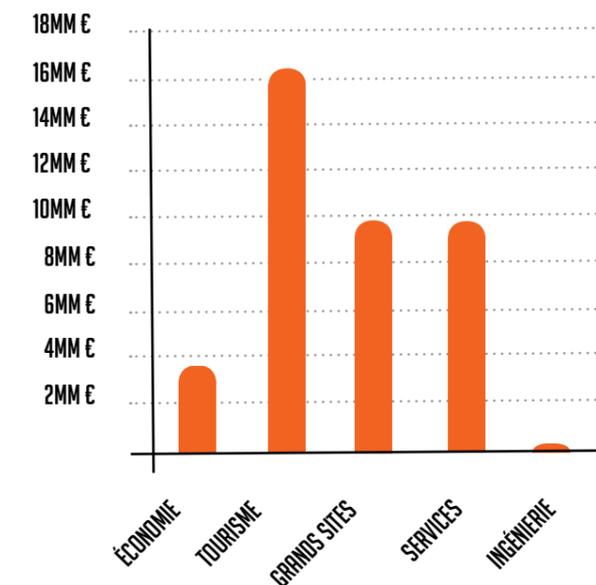
**Le "CRU" porté avec le PETR Coeur de Bigorre est arrivé à son terme en 2017.**

**Signé avec la Région Midi-Pyrénées et le Département des Hautes-Pyrénées, il repose sur trois axes :**

- **Économie :** *Accompagner la diversification et maintenir la dynamique économique dans un objectif de croissance durable et créatrice d'emploi.*
- **Tourisme :** *Soutenir le développement d'un tourisme responsable, moteur économique essentiel du territoire. Les projets des Grands Sites Midi-Pyrénées sont inclus dans cet axe.*
- **Services :** *Conforter des services de proximité pour préserver le cadre de vie et renforcer l'attractivité du territoire. Le Contrat de Ville de Lourdes est intégré à ce contrat.*

Une troisième et dernière programmation a été adoptée en comité de pilotage stratégique et de suivi en septembre 2017. Cette maquette proposait 67 dossiers pour une dépense totale de 39,5 millions d'euros, essentiellement sur l'axe du tourisme et des services. Il s'agit là d'une maquette commune aux deux PETR sur le territoire « Plaines et Vallées des Bigorre ».

### MONTANT DES DOSSIERS INSCRITS AU CRU 2015-2017



Pour 2018, le changement de périmètre des intercommunalités va modifier le périmètre du contrat signé avec la Région. Les deux PETR restent malgré tout, les interlocuteurs privilégiés de la Région pour ses démarches contractuelles. Le PLVG sera donc couvert par deux contrats :

- Le contrat porté par la Communauté d'Agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées
- Le contrat porté par les deux PETR sur la partie « montagne » de leur territoire.

L'ingénierie du Pays reste au service de l'ensemble des communes. En effet, le PLVG a noué des relations étroites avec les financeurs régionaux et départementaux, et coordonne sa mission d'accompagnement aux communes avec les services des intercommunalités. L'objectif est de signer le contrat avec la Région et de programmer les premiers dossiers à l'automne 2018.

## VOUS AVEZ UN PROJET ?

Le site Internet du PLVG consacre une rubrique aux dispositifs de financements publics de l'Europe, l'État, la Région, le Département, le Parc National...

En fonction des dispositifs, les projets doivent être déposés soit dans le cadre d'appels à projets ponctuels, ou tout au long de l'année.

Cette rubrique "Financer votre projet" est une première information qui peut être complétée par un accompagnement de la part du PLVG.

*Pour plus de renseignements, nous vous invitons à prendre contact avec l'équipe du PLVG,*

*par mail :  
direction@plvg.fr*

*ou par téléphone :  
05 62 42 64 98*

[www.valleesdesgaves.com/gp/Financer-votre-projet/](http://www.valleesdesgaves.com/gp/Financer-votre-projet/)

# Programme LEADER 2014-2020

Plaines et Vallées de Bigorre

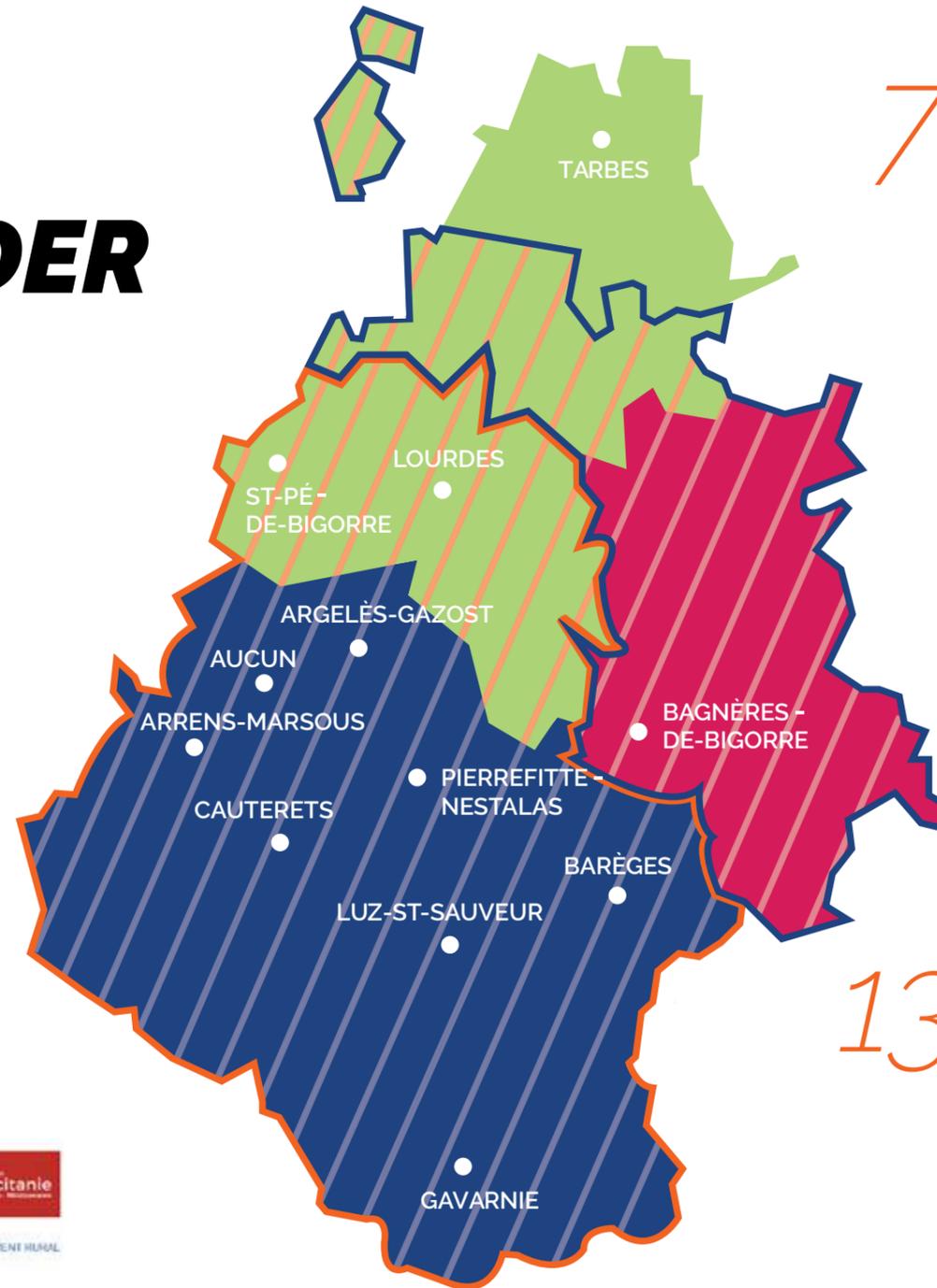
**Le territoire du GAL Plaines et Vallées de Bigorre est doté d'une enveloppe de 2,38 millions d'euros de FEADER pour la période 2014-2020.**

Cette somme est destinée à financer des projets de développement dans les domaines de l'économie, du tourisme, de la culture et du patrimoine, des services ainsi que de la coopération.

Pour toutes informations sur les conditions d'éligibilité sur un financement LEADER, contactez : [celine.fustier@plvg.fr](mailto:celine.fustier@plvg.fr) [robin.galthaubigorre@gmail.com](mailto:robin.galthaubigorre@gmail.com)

En 2017 sur le territoire du PLVG, ce sont 42 porteurs de projet, publics ou privés, qui ont pris contact avec le PLVG pour avoir des renseignements sur les financements LEADER et 10 dossiers qui ont été déposés auprès du GAL.

-  PETR PLVG
-  PETR Coeur de Bigorre
-  Périmètre du GAL PVB
-  Communauté de Communes Pyrénées Vallées des Gaves
-  Communauté d'Agglomération Tarbes Lourdes Pyrénées
-  Communauté de Communes Haute-Bigorre

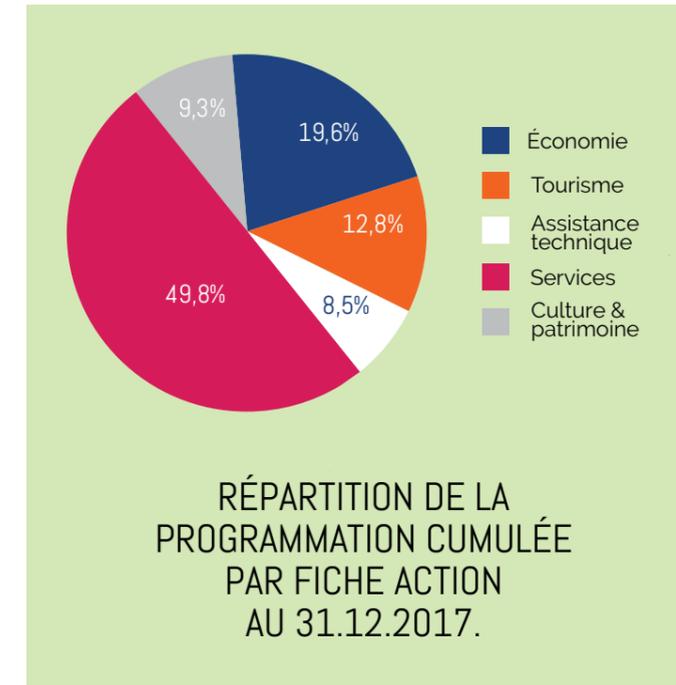
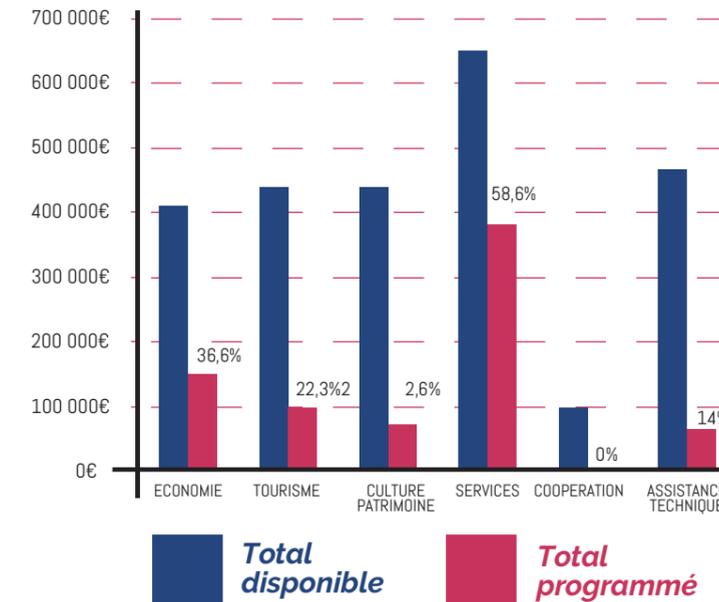


**7 dossiers**  
Le 13 décembre 2017, le Comité de Programmation du GAL Plaines et Vallées de Bigorre s'est réuni pour sélectionner 7 dossiers et ainsi programmer 420 943€ de subventions LEADER.

**32 % de l'enveloppe initiale**  
Depuis le démarrage du programme, 17 dossiers ont été programmés pour 765 598€ de subventions LEADER, soit 32% de l'enveloppe initiale.

**137 communes et 75 808 habitants**  
Le GAL Plaines et Vallées de Bigorre regroupe le PETR Pays de Lourdes et des Vallées des Gaves et le PETR Coeur de Bigorre.

NIVEAU DE PROGRAMMATION FEADER PAR FICHE ACTION



**Zoom sur les projets programmés sur le Pays de Lourdes et des Vallées des Gaves depuis 2016 :**

- Équipement scénique du pôle culturel de Cauterets.
- Création d'un multi-accueil de 25 places à Lourdes.
- Projet de trottinettes électriques e-TROT en Val d'Azun.
- Démarche de coordination des acteurs culturels à l'échelle du territoire Plaines et Vallées de Bigorre.
- Déploiement d'une chaîne TV hôtelière.
- Animations culturelles à disposition de villages du PLVG.
- Développement de la stratégie vélo sur le PLVG.
- Réhabilitation d'un immeuble en maison des associations.
- Création d'un hébergement touristique insolite : bulles transparentes sous les étoiles.

**et sur le PETR Coeur de Bigorre :**

- Aménagement d'une crèche intercommunale à Juillan.
- Hôtel d'entreprises sur le pôle artisanal du Gabas.
- Parcours d'orientation et de découverte des milieux à Payolle.
- Création d'un pôle santé à Juillan.

# Tourisme

Le développement de la filière cyclo

Depuis plusieurs années, le Pays de Lourdes et des Vallées des Gaves a axé une partie de son travail autour du développement touristique de la filière cycliste.

À l'heure de la compétitivité des territoires et plus précisément des destinations de montagne, l'enjeu est de diversifier le panel d'activités à destination de nos visiteurs et surtout de consolider les fréquentations touristiques.

Aujourd'hui, le vélo, et plus précisément la cible cyclo sportive est en pleine mutation et tend à devenir une des activités principales à côté du ski et de la randonnée. En formulant une série d'actions issues de la Stratégie Vélo du PLVG, le territoire positionne clairement son orientation touristique stratégique :

« Être une véritable destination vélo d'excellence. »

## Promotion et visibilité de la destination

L'enjeu est de faire émerger la destination et les Pyrénées de manière plus globale au même rang que les meilleures destinations cyclo sportives européennes. Le but est de devenir étape d'un circuit incontournable pour les aficionados.

Pour cela, il faut apparaître dans l'imaginaire et le stock de projets de notre cible... et quoi de mieux que de pénétrer ses lectures favorites, celles qui le font rêver.



PROJET COFINANCÉ PAR LE FONDS EUROPÉEN AGRICOLE POUR LE DÉVELOPPEMENT RURAL. L'EUROPE INVESTIT DANS LES ZONES RURALES.



Les accueils presse sont une des actions primordiales de cet axe de travail promotionnel.

Grâce aux partenariats avec HPTE, le CRT et Atout France, le PLVG a pu contribuer à plusieurs accueils presse et faire apparaître ainsi la destination à travers les grands médias spécialisés étrangers.

8 parutions presse immédiates

6 nationalités

13 médias touchés en 2017

La Coupe du Monde de descente VTT a permis aussi de valoriser l'ensemble de la destination sur cette cible également spécifique. 70 journalistes ont été reçus pendant l'épreuve et 4 journalistes ont été reçus en amont pour ouvrir des sujets plus larges sur le potentiel de la destination VTT/enduro.

## RÉSEAU QUALITÉ : ALTAMONTA BIKE DAY

Le 16 mars 2017 s'est déroulé le premier Altamonta Bike Day : une journée de sensibilisation des socio-professionnels du réseau Altamonta et acteurs du tourisme locaux, départementaux et venant d'autres destinations (Ariège et Pyrénées-Atlantiques).

L'objectif était de s'imprégner de l'univers de nos clientèles cyclistes et de décrypter ce marché porteur pour notre destination. Plusieurs intervenants ont permis d'alimenter le débat : le journaliste cycliste britannique Tobias Mews ; Patrice Bordères du Club Lourdes VTT ; Marc Bruning, de l'Office départemental des sports. Les premiers résultats de l'Observatoire vélo ont été également présentés (résultats enquête Marmotte + enquête socio-professionnels).

En 2018, le PLVG organisera un nouvel événement Altamonta Bike Day.

## Commercialisation de la destination

L'objectif est d'augmenter la programmation de la destination par les agences et Tours opérateurs spécialisés afin de créer à la fois de l'image de marque de la destination et des retombées économiques directes.

- **Salon RDV en France :** rencontre avec 23 Tours opérateurs spécialisés (3 programmations directes en 2018)
- **Eductour spécialisés sur la cible Québec :** GVQ : Groupe Voyage Québec a été accueilli par le PLVG en juin 2017 pour tester les parcours et les hôtels sélectionnés. Deux premiers séjours de 25 personnes sont programmés pour juin et septembre 2018 - lieu de séjour Argelès-Gazost.
- **Bike Spain tour :** a été accueilli en septembre 2017 pour une reconnaissance des étapes du Tour de France en vue d'une prochaine programmation.

## Filière VTT

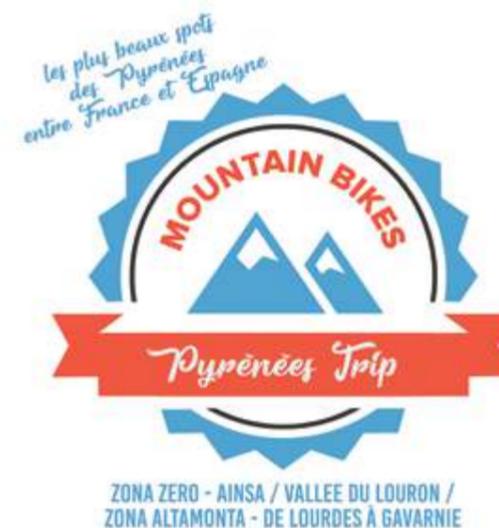
Le PLVG souhaite valoriser et améliorer la destination VTT. Après son travail de re-fonte des itinéraires du Site VTT FFC N° 26 et l'ouverture de nouveaux parcours EN-DURO, le PLVG a travaillé en 2017 sur l'édition des supports qui sortiront en 2018.

Un partenariat avec le SIVAL (Val Louron) et la Zona ZERO en Espagne (Ainsa) a permis de communiquer sur le salon des **ROCS D'AZUR** à l'automne 2017 autour d'une image commune de la destination **Pyrénées Mountain Bike**, à travers ses plus beaux spots (Pic du Jer, Pic du Midi, Gavarnie, Louron et Zona Zero).

1 Eductour d'élus et de socioprofessionnels est prévu en 2018.

Ce partenariat se poursuit en 2018 avec des actions de communication conjointes.

NOUVEAU CIRCUIT ENDURO OUVERT : L'ENVERS DU PIC DU JER. 9,4 KM - 690 M DE DÉNIVELÉ POSITIF - N°101 ROUGE.



## Déploiement d'une chaîne TV hôtelière

Le PLVG a travaillé en 2017 à la mise en place d'une chaîne TV hôtelière dans les principaux hôtels de nos vallées (surtout sur la zone lourdaise), mais aussi dans certains sites de visites et Offices de Tourisme. Il s'agit de diffuser une image de la destination qualitative et surtout d'apporter au client en séjour une information en temps réel et l'inciter à rayonner sur les vallées pour goûter aux activités et sites qu'il n'aurait pas prévu en amont de son séjour. La production d'images nécessaires à cette chaîne permettra de compléter un besoin grandissant de tous nos acteurs de la destination : des images de qualité et immersives pour promouvoir les sites et la destination en général.

### OBJECTIF :

- Pénétrer l'univers du client déjà en séjour dans les vallées afin de susciter une meilleure « consommation » de son séjour (consommation d'activités, de sites, de « repeaters »).
- Informer le client sur le potentiel touristique qu'il n'aurait pas cerné avant son arrivée sur site.
- Enrichir et valoriser la destination par le biais des images immersives des sites et activités.

### MOYEN :

- Faire de l'hébergement un réel prescripteur d'activités et de consommation en passant par le média visuel.
- Replacer l'image au centre des préoccupations – constituer une base de films réutilisables sur d'autres canaux de diffusion (ré-appropriables par les territoires).
- Créer des partenariats avec d'autres zones touristiques afin de créer des bassins d'échange de clientèles.
- Étudier les divers mode de diffusion. La consultation lancée en 2018 permettra à la chaîne d'être opérationnelle courant 2018.

# La filière forêt-bois

Dans le cadre du projet Pyc' En Bois, le PLVG a poursuivi en 2017 sa mission mutualisée avec les PETR Coeur de Bigorre et Pays des Nestes.

L'objectif est de dynamiser la mobilisation de la ressource et renforcer les filières bois locales.



## Dynamic bois : un multi-partenariat public-privé

Le projet Pyc'En Bois est financé par le dispositif DYNAMIC Bois de l'ADEME, qui accompagne les initiatives multi-partenariales à l'échelle des territoires visant à favoriser une mobilisation de bois "plus" vers les chaufferies à bois et les industries de transformation. Pyc'En Bois est porté par les trois PETR de montagne du Département, qui assurent la coordination et travaillent avec des partenaires territoriaux et des acteurs économiques de la filière : ONF, Collectivités Forestières, CRPF, Scierie Sanguinet, Fonseca Travaux Forestiers et Estera Innovation, entre autres.

En avril 2017, l'opération "phare" de son programme a démarré : l'exploitation de plantations résineuses en forte pente, grâce à la mise en place d'une abatteuse et d'un porteur à treuil achetés par l'entreprise Fonseca, qui a bénéficié d'aides pour cet investissement.

**9 721 m<sup>3</sup>**  
récoltés sur le territoire

**DONT 3 950 m<sup>3</sup>**  
sur le territoire du PLVG

## Exploitation en forte pente

**384 K€**  
d'aide acquise en matériel d'exploitation forestière



## Forêt Balandrau

L'axe d'animation prévu par le projet a permis en 2017 de continuer à accompagner l'action pilote de regroupement foncier sur la forêt du Balandrau : l'Association Syndicale Libre de la Châtaigneraie du Balandrau a été créée fin 2017, avec l'objectif de rénover les anciens vergers de châtaigniers sur les communes d'Ayzac-Ost, Gez et Ouzous. En partenariat avec la Chambre d'Agriculture et le CRPF, des réunions de sensibilisation des propriétaires privés ont été également organisées dans les communes d'Arras-en-Lavedan et Ossun.

Le travail de promotion de l'utilisation du bois-énergie a continué aussi en partenariat avec les Unions des Collectivités Forestières (COFOR), à travers la réalisation d'une brochure informative et d'un recensement d'opportunités de développement de chaufferies à bois dans le territoire, ce qui a abouti à la réalisation de trois pré-diagnostic de faisabilité de la part de la Mission Bois-Energie Occitanie.

## LA CHÂTAIGNERAIE DU BALANDRAU EN CHIFFRES

**15 ha**

de châtaigneraie regroupés en Association Syndicale Libre.

Travaux de rénovation prévus sur

**300**

châtaigniers.

Le PLVG travaille également pour accompagner les investissements en desserte forestière. En collaboration avec l'ONF, le Pays a participé en 2017 au montage technique administratif de 2 projets d'amélioration de routes forestières dans les Vallées.



# Culture

## Bilan de la démarche d'animation commune



À l'automne, deux rendez-vous culturels ont été organisés à destination des élus, des collectivités locales et des partenaires du réseau afin d'accompagner les communes et intercommunalités dans leurs réflexions autour de la compétence culturelle.

Un premier rendez-vous a eu lieu à Nay à la Minoterie et la Maison carrée pour évoquer le rôle des équipements culturels dans la structuration de l'offre culturelle.

Lors d'un second rendez-vous, la Communauté de Communes de Luys en Béarn (64) et la Communauté de Communes d'Adour Madiran (65) sont venues partager leur expérience de mise en oeuvre de la compétence culture.

Les différents rendez-vous ont donc permis d'atteindre l'objectif de notre mission de coordination pour 2017, à savoir enrichir les discussions et les perspectives de développement d'une dynamique culturelle sur le territoire.

*Pour 2018, même si la coordination culturelle des PETR est terminée, le PLVG se tient à l'écoute des acteurs culturels et des volontés de structuration de la compétence culture à l'échelle communale et intercommunale.*



*Conscient de l'importance de la culture comme facteur de lien social et d'attractivité pour le territoire, le PLVG s'est associé au PETR Coeur de Bigorre afin de développer une démarche d'animation culturelle commune. Mise en oeuvre depuis 2015, cette action est soutenue dans le cadre du programme européen LEADER.*

Cette action partenariale vise à accompagner les acteurs culturels publics et privés du territoire pour développer leur mise en réseau, encourager les échanges entre acteurs privés et collectivités, et favoriser leur mutualisation ainsi que l'émergence de projets communs.

Au-delà des outils collaboratifs existants (adresse mail commune, agenda partagé...), les PETR ont souhaité aller plus loin en 2017 avec une série de rendez-vous tout au long de l'année pour maintenir la dynamique du réseau.

### Les "Goûters de l'info culturelle"

Les "Goûters de l'info culturelle" ont permis aux membres du réseau de mieux se connaître, de se faire connaître et d'échanger sur des problématiques variées :

- Les enjeux de la structuration en réseau.
- Les aides du programme Leader en faveur de la culture et la politique culturelle du département.
- La découverte de l'ADEPFO, Association de Développement des Pyrénées Par La Formation, comme un outil pour le développement des projets.

3 goûters de l'information culturelle

2 RDV culturels

60 participants à la Rencontre Culture & Territoires



**L'année 2017 s'est conclue par un événement à Lourdes le 30 novembre :**

**LA RENCONTRE CULTURE & TERRITOIRES.**

Plus de 60 participants sont venus assister aux interventions d'acteurs issus de toute la région.

Cela a permis de découvrir des initiatives variées de structuration de la compétence culture, ou de développement de réseau d'acteurs associatifs et culturels. Les actes complets de ces rencontres sont disponibles sur le site Internet du PLVG.

► [www.valleesdesgaves.com/gp/culture](http://www.valleesdesgaves.com/gp/culture)



# Patrimoine en balade

*L'application mobile*

*En 2015, le Pays de Lourdes et des Vallées des Gaves a créé l'application "Patrimoine en Balade" afin d'offrir au territoire un nouvel outil de valorisation du patrimoine et de s'inscrire dans le développement du tourisme numérique.*

Le fonctionnement de l'application est très simple : l'utilisateur suit les indications de son smartphone qui le géolocalise et il se laisse porter par la parole des habitants, qui, le temps de la promenade, le guideront et lui raconteront souvenirs et anecdotes. Cette application est une nouvelle façon de découvrir des sites, des villages et de comprendre ce qui en fait leur âme : leur histoire, leurs légendes, leurs secrets...

S'ils n'ont pas tous la même touche artistique, ces circuits sont construits selon 3 grands mêmes principes : l'authenticité des témoignages, l'intervention de professionnels et l'originalité dans la mise en valeur artistique.



Forts de cette expérience, les élus du PLVG ont souhaité étendre l'application à l'ensemble du territoire en lançant un appel à projet. L'idée a séduit une dizaine de collectivités qui ont souhaité développer des itinéraires.

Après avoir intégré à l'application le parcours de Luz en 2015 et le parcours de Gavarnie en 2016, le PLVG a réalisé 2 nouveaux parcours en lien avec la Réserve Internationale de Ciel Étoilé du Pic du Midi (RICE) qui sont venus compléter l'offre de balades à l'automne 2017. Cet enrichissement de l'application et de l'offre de parcours bénéficie du soutien financier du programme Européen Leader et du Parc National.

« Patrimoine en Balade » est ainsi devenue une véritable collection de promenades permettant de découvrir l'authenticité des Pyrénées. L'application Patrimoine en Balade est à télécharger sur les iPhone via App Store et sur les Android via Google Play.

*Cet outil a d'abord été expérimenté en vallée de Batsurguère avec le soutien du Département et du Ministère de la Culture en tant que service numérique culturel innovant.*

## L'offre de circuits Patrimoine en Balade

<b>5</b> circuits en Vallées de Batsuguère à Aspin-en-Lavedan, Omex, Ossen, Ségus, Viger.	<b>1</b> circuit à Gavarnie : Le Pyrénéisme.
<b>2</b> circuits en lien avec la Réserve Internationale de Ciel Étoilé : Hautacam et Pont d'Espagne.	<b>1</b> circuit à Luz-Saint-Sauveur : Les Lavoirs

## et en 2018 ?

<b>2</b> circuits à Lourdes : Chemin de vie de Bernadette & Château-fort.	<b>2</b> circuits le long de la Voie Verte des Gaves.
<b>2</b> circuits à Pierrefitte-Nestlas : Sur les pas des mineurs & Évocation industrielle.	<b>1</b> circuit à Beaucens
<b>1</b> circuit à Arras-en-Lavedan en lien avec le parcours artistique.	<b>1</b> circuit à Lestelle Bétharram.

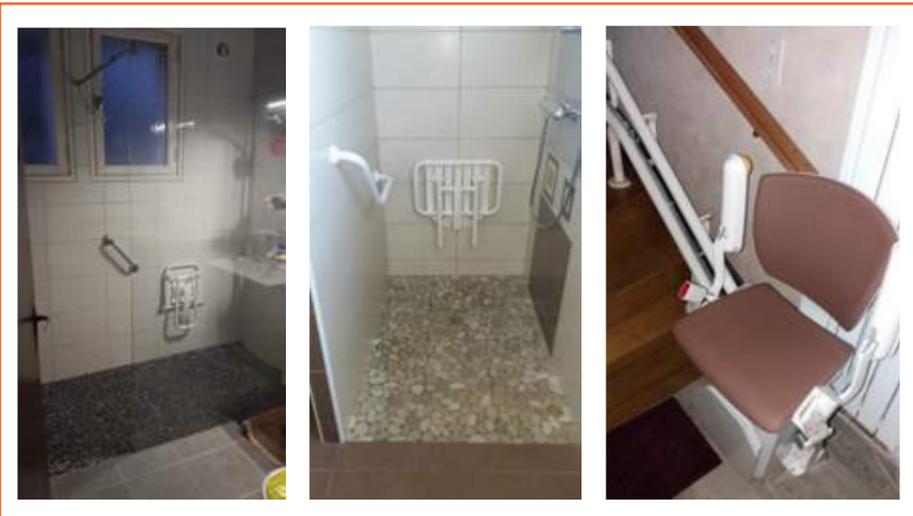
## LES OBJECTIFS DE L'APPLICATION PATRIMOINE EN BALADE

- *Inciter à découvrir des sites méconnus et peu fréquentés, des patrimoines peu connus du grand public et mettre en avant l'authenticité et la richesse du territoire.*
- *Promouvoir un tourisme durable grâce à un outil qui peut être utilisé sans signalétique ni document papier.*
- *Apporter un regard contemporain au patrimoine par la scénarisation et la collaboration avec des artistes.*

# OPAH

## L'opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat

*En octobre 2013, Le Pays de Lourdes et des Vallées des Gaves a conventionné avec l'État, le Conseil Départemental et le Conseil Régional, pour réaliser une Opération Programmée de l'Habitat.*



Ce dispositif permet d'accompagner techniquement et financièrement les ménages à faibles revenus pour :

- *La rénovation énergétique des habitations.*
- *L'adaptation des logements au vieillissement et aux handicaps.*
- *La lutte contre l'habitat indigne et l'insalubrité.*

Le PLVG a confié le suivi d'animation au bureau d'étude Soliha qui accompagne les porteurs de projets de A à Z, c'est-à-dire de la première prise de contact jusqu'à la fin des travaux.

Les objectifs fixés pour l'année 2017 étaient de soutenir la réalisation de travaux dans 73 logements et ils ont été atteints à 94% : 69 logements financés à plus de 48% en moyenne.

103% des objectifs ont été atteints en matière d'énergie et 180% en matière d'adaptation. Toutefois, il n'y a pas eu de détection de situations d'insalubrité.

Chaque année, les résultats fluctuent en fonction des priorités de l'ANAH et de la réglementation Habiter Mieux. L'année 2017 a été favorable aux demandeurs puisqu'on a constaté une augmentation de 166% des dossiers énergie et de 65% pour les dossiers autonomie.

La répartition territoriale des dossiers est équilibrée : 55% pour les communes du PLVG membres de la Communauté d'Agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées et 45% pour les communes de la Communauté de Communes Pyrénées Vallées des Gaves.

Quant à la ville de Lourdes, elle a concentré à elle seule 1/3 des dossiers déposés.

*L'OPAH reste toujours un très bon outil pour dynamiser le tissu économique local car elle a permis de générer 1 243 742€ de travaux correspondant à 17 emplois pérennisés.*

**69**

dossiers déposés

**161**

contacts soit en moyenne

**13**

demandes/mois

**1 243 742€**  
de travaux générés

**598 411€**  
d'aides allouées

**111** visites à domicile pour réaliser des diagnostics

**94%** des objectifs atteints

# MILIEUX AQUATIQUES



## Présentation du pôle Gestion des Milieux Aquatiques (GeMA)

La prise de la compétence GeMAPI s'est accompagnée du transfert d'une trentaine d'agents qui travaillaient déjà sur le territoire au sein des collectivités compétentes avant 2017. Ainsi, le pôle « environnement » du PLVG a été organisé en deux services :

le pôle Prévention des Inondations et le pôle Gestion des Milieux Aquatiques.

### PÔLE GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES.

L'équipe de ce dernier pôle, était initialement composée de 5 agents :

- Hélène SAZATORNIL, animatrice du Contrat de rivière.
- Sébastien VERGEZ et Guillaume BAYLE, techniciens ANC.
- Céline FUSTIER, chargée de mission GeMAPI.
- Emilie MANSANNÉ, chargée de mission Natura 2000.

L'équipe s'est largement développée et comprend aujourd'hui 32 agents, puisqu'elle a été rejointe par :

- Michaël SANSAS et Benjamin MAZERY, techniciens rivières.
- Rémi DUMONT et Benjamin DEVAUX, responsables de la Brigade verte.
- 6 encadrants et 5 agents techniques.
- 12 agents en contrat d'insertion et un Conseiller en Insertion Professionnelle (CIP).

### LES OBJECTIFS DE CE PÔLE SONT LA PRÉSERVATION ET LA RESTAURATION DES MILIEUX AQUATIQUES.

Pour atteindre ces objectifs, ce pôle, placé sous la responsabilité d'Hélène SAZATORNIL, s'appuie sur différents outils de gestion : le Contrat de rivière, le Plan Pluriannuel de Gestion des cours d'eau (PPG) et les Documents d'Objectifs Natura 2000 (DOCOB).

Ces outils ainsi que le PAPI étant étroitement liés, un important travail d'équipe, au sein du pôle GeMA mais aussi avec le pôle PI, s'est logiquement mis en place et permet d'assurer une cohérence d'action sur le bassin avec le double objectif qu'est la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations.

# Contrat de rivière

L'année 2017 correspond à la seconde année d'animation du Contrat de Rivière Gave de Pau Amont 2016-2020.

Les principales actions réalisées cette année sont les suivantes :

### Amélioration de la qualité des eaux

Concernant le volet « Amélioration de la qualité des eaux », l'année 2017 est marquée par le report de plusieurs projets d'assainissement, faute de confirmation des financements de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne. Ainsi les projets de Gaillagos, Arcizans, Gavarnie et Agos-Vidalos sont reportés à 2019 et 2020.

La commune de Lourdes a lancé une étude sur le suivi des déversoirs d'orage. L'objectif principal est de savoir si la gestion en temps réel du système d'assainissement est envisageable et avec quels bénéfices potentiels pour limiter l'impact sur le Gave de Pau. Il s'agit donc de mesurer en continu les paramètres turbidité et conductivité permettant en temps réel de calculer les concentrations en demande chimique en oxygène, matière et suspension et azote dans le système d'assainissement pour :

- Mieux comprendre le système et ainsi limiter les flux déversés les plus polluants.
- Évaluer la conformité du système.
- Optimiser les actions d'amélioration de la collecte et du traitement.

Ce projet d'une durée de 2 ans (avril 2017 à mars 2019) est porté financièrement à 80 % par la Ville de Lourdes et 20 % par le Syndicat d'Eau potable et d'Assainissement du Pays de Nay. Il est réalisé par un ingénieur de recherche de l'Université de Pau et des Pays de l'Adour avec le soutien de l'Agence de l'eau Adour Garonne (AEAG).

Concernant la mise en conformité des dispositifs de traitement des effluents non domestiques, la commune d'Argelès-Gazost a signé un accord-cadre avec l'AEAG. L'objectif est d'équiper environ 25 établissements, (essentiellement des hôtels/restaurants) en dispositifs de prétraitement afin de limiter les rejets de graisse pouvant engendrer des dysfonctionnements dans les réseaux d'assainissement collectif. Les diagnostics ont été réalisés en 2017 par la Chambre de Commerce et d'Industrie et la Chambre des Métiers et les travaux seront réalisés en 2018.

Sur le volet de la réduction des produits phytosanitaires non agricoles, un travail d'information a été mené à destination des élus du territoire. En parallèle, un recensement des besoins dans ce domaine a été réalisé par l'AEAG, le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement de Bagnères-Pyrénées et le PLVG. De plus, une réunion a été organisée avec la participation du CPIE afin de rappeler les obligations réglementaires et les dispositifs financiers disponibles. Lors de cette réunion, 15 communes étaient présentes et seule l'une d'entre elles, Agos-Vidalos, a fait appel à l'accompagnement proposé par le CPIE sur la mise en place d'un plan de désherbage.

Enfin, un recours gracieux a été déposé contre l'arrêté de fermeture des mines de Pennaroya, par les collectivités concernées dont le PLVG. N'ayant pas abouti, un recours en contentieux est en cours, porté par le Département avec le soutien des autres collectivités.

### Mise en valeur de l'environnement lié au Gave de Pau

En partenariat avec la Communauté de Communes du Pays de Nay, le PLVG s'est engagé dans la définition d'une stratégie partagée et raisonnée visant une mise en tourisme progressive de la filière Eaux-vives sur le Gave de Pau jusqu'à l'itinérance nautique, en lien avec les atouts des territoires traversés.

Cette stratégie comprendra aussi bien un volet lié au développement de l'offre touristique et de loisirs autour de la filière Eaux-vives, qu'un volet d'aménagements et équipements pertinents.

L'année 2017 a été consacrée au montage du groupement de commande entre les deux collectivités et l'élaboration du cahier des charges de l'étude qui sera lancée en 2018.

Sur la base du scénario retenu, les aménagements et la mise en tourisme feront l'objet d'une proposition programmatique avec chiffrage, proposition de phasage (court, moyen et long termes) et précision de la maîtrise d'ouvrage. De même, seront identifiés les éventuels leviers financiers liés à l'aménagement et la mise en conformité des ouvrages concernés, dans le respect des différents usages de l'eau.



## GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES

Ce volet concerne essentiellement la mise en œuvre du plan de gestion des cours d'eau 2015-2021 par le PLVG qui a pris la compétence GeMAPI par anticipation au 1<sup>er</sup> janvier 2017.

En parallèle, le PLVG a accompagné la commune d'Argelès-Gazost dans un projet de restauration de la continuité écologique sur le Gave d'Azun (effacement de seuil).

Le PLVG a également répondu à plusieurs appels à projet dont celui intitulé « Valorisons et restaurons les zones inondables » lancé par l'AEAG et qui concerne la renaturation du Lac Vert. L'objectif est la préservation et la restauration de l'état et du fonctionnement du Gave en « restituant » une dizaine d'hectares de zones humides et de lit mineur au Gave. Plusieurs réunions de concertation avec les élus, les propriétaires, les partenaires ont eu lieu. De plus, un important travail sur la gestion foncière a été réalisé avec notamment France Domaines et la Fondation des Pêcheurs. Reconnue d'utilité publique, cette Fondation acquiert des zones humides afin de les restaurer tout en sensibilisant le public à l'importance et la fragilité de ces milieux.





# Plan Pluriannuel de Gestion des cours d'eau



Afin de mettre en œuvre le PPG, le PLVG dispose de deux techniciens rivières et d'une régie travaux, appelée Brigade Verte, constituée d'une vingtaine d'agents dont un Atelier Chantier d'Insertion. Cette Brigade réalise notamment les travaux de gestion de la végétation, des embâcles et des espèces indésirables. Dotée de compétences techniques de cordistes et grimpeurs, la Brigade réalise également des travaux d'abattage et de démontage d'embâcle en situations difficiles notamment en secteur torrentiel.

En parallèle de cette régie, le PLVG a fait appel à des prestataires pour entreprendre certains travaux du PPG.

Ainsi, la Commission Syndicale de la Vallée du Barège (CSVV) intervient sur le bassin de Gavarnie sur la végétation, les embâcles et les espèces indésirables.

De plus, le groupement Soares-Sanguinet est amené à travailler sur l'ensemble du bassin pour traiter la végétation difficile à l'aide de matériels spécifiques ou réaliser des travaux de terrassement afin de réouvrir des bras du Gave, supprimer des obstacles au sein de l'espace de mobilité, etc.

Enfin, la société Gave Sauvage poursuit la collecte des déchets flottants piégés dans les paniers situés en aval du Lac des Gaves.

## ESPACE DE MOBILITÉ

Le travail de concertation avec les élus du territoire sur la définition d'un espace de mobilité du Gave a été repris suite aux crues de 2012 et 2013.

La plupart des communes riveraines du Gave de Pau (Soulom à Saint-Pé-de-Bigorre) a délibéré pour valider un tracé et des règles de gestion durant l'année 2017. Ce travail a été reporté sur les bassins de Cauterets (dans l'attente de résultats d'études) et de Gavarnie (prévu en 2018).

De son côté, le PLVG a adhéré à l'outil Vigifoncier pour mener une veille foncière, et en 2018, devra à son tour délibérer pour valider un espace de mobilité sur l'ensemble du Gave de Pau.

### Quelques chiffres :

**27 km**  
de berges entretenues ou restaurées

**17 hectares**  
de boisement traités vis-à-vis des espèces indésirables

**2 540 kg**  
de déchets flottants retirés sur les paniers



BUDDLÉIA



BALSAMINE



RENOUÉE



ACACIA

### CONTEXTE RÉGLEMENTAIRE

Les travaux du PPG sont mis en œuvre par le PLVG sur des cours d'eau non domaniaux, c'est-à-dire privés. Aussi, un arrêté portant déclaration d'intérêt général et déclaration au titre de la loi sur l'eau, autorise le PLVG à réaliser les travaux à la place des propriétaires riverains jusqu'en 2018.

Un nouveau dossier d'autorisation environnementale est en cours de rédaction afin de pouvoir poursuivre la mise en œuvre du PPG après 2018.

- Connaître
- Prévenir
- Contrôler
- Sensibiliser, former

## Un plan de gestion des espèces indésirables

Initié en 2016 par le PLVG avec un inventaire de l'état de colonisation des principaux cours d'eau du bassin, ce plan a été finalisé en 2017.

Pour éviter tout risque de dissémination et améliorer l'efficacité d'action, une autorisation de brûlage des produits de coupes d'invasives a été octroyée au PLVG par arrêté préfectoral, assortie de prescriptions, pour la durée du PPG. Déjà bien implantées sur le bassin, l'objectif n'est pas de les éradiquer mais plutôt de limiter voire stopper leur progression notamment sur les parties amont afin de favoriser le développement des espèces locales.

- Buddléia
- Balsamine
- Renouée
- Acacia





**7** centrales engagées dans la démarche d'opération coordonnée

**25** kilomètres de cours d'eau seront réouverts à la libre circulation des poissons

# Natura 2000

## Site Gaves de Pau & de Cauterets



LE SAUMON GROSSIT EN MER ET VIENT SE REPRODUIRE DANS SA RIVIÈRE DE NAISSANCE. L'ANGUILLE, ELLE, SUIT LE PARCOURS INVERSE.

### Une opération groupée pour améliorer la circulation des poissons sur le bassin des gaves.

**Pour assurer leur cycle de vie (reproduction, alimentation...), certains poissons doivent se déplacer sur de très grandes distances le long des rivières. On parle de migration. Mais leur chemin est parfois ralenti ou entravé par les barrages qui font obstacle à leur circulation.**

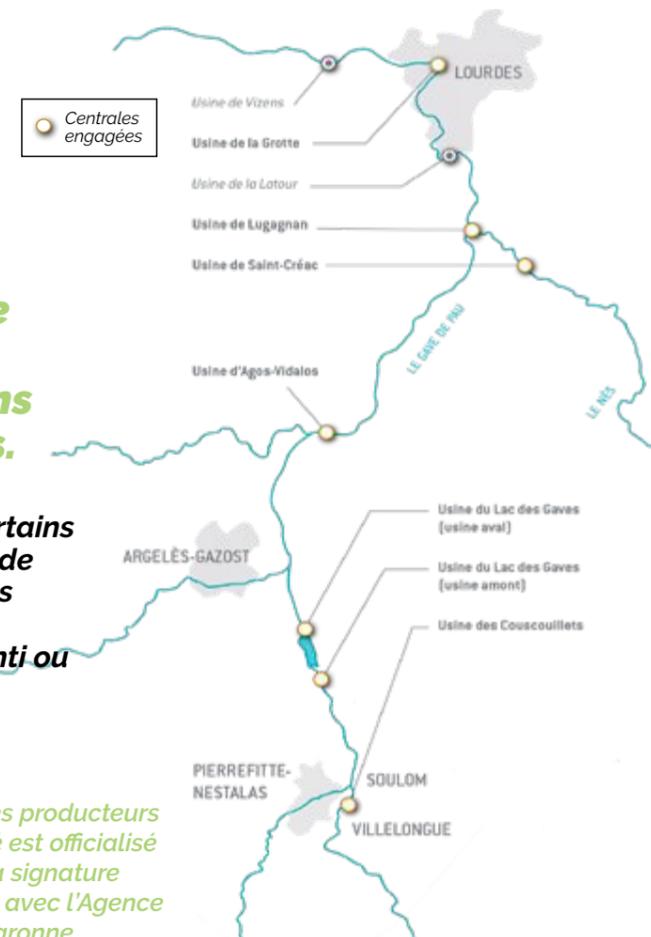
#### Pourquoi une telle opération en Vallées des Gaves ?

Sur le bassin des gaves, les centrales hydroélectriques sont nombreuses et représentent un enjeu économique important. Leurs barrages créent des obstacles à la circulation des poissons migrateurs. Il est donc nécessaire de les équiper pour que les poissons puissent se déplacer librement, de l'amont vers l'aval et inversement.

Une démarche a donc été lancée en ce sens avec les producteurs d'hydroélectricité entre Lourdes et Villelongue.

Initiée en 2015, cette opération animée par le PLVG a demandé de nombreux moments d'échanges et de réflexions partagés autour des projets de chaque centrale. Les services de l'État, les producteurs d'hydroélectricité, l'Agence de l'Eau ont travaillé ensemble pour définir de manière concertée des équipements adaptés qui permettent la circulation des poissons (passe à poisson...).

*L'engagement des producteurs d'hydroélectricité est officialisé début 2018 par la signature d'une convention avec l'Agence de l'Eau Adour Garonne. En effet, celle-ci apporte 40% de subventions pour les études et travaux. Ces aides sont bonifiées à 60% lorsqu'il s'agit d'une opération groupée comme celle-ci.*



#### RÉGLEMENTATION

Par arrêté préfectoral, le Gave de Pau et le Nès sont classés en liste 2, ce qui implique que les propriétaires doivent équiper leurs ouvrages en faveur de la continuité écologique.



### Un livret de balades pour découvrir les Vallées des Gaves autrement

Les animateurs Natura 2000 en Vallées des Gaves ont élaboré un recueil de balades et de randonnées pour que chacun puisse à son rythme s'imprégner de la nature des Pyrénées.

#### QU'EST-CE QU'UN CONTRAT NATURA 2000 ?

C'est un engagement passé entre l'État, l'Europe et le propriétaire (ou ayant droits) de terrains localisés en site Natura 2000. Il porte sur des opérations de restauration ou d'entretien favorables à la biodiversité. En contrepartie de son action, le signataire perçoit une aide financière de la part de l'État et de l'Europe.



#### Et la loutre ?

**10** interventions sur la loutre et les milieux aquatiques en Vallées des Gaves.

**200** enfants sensibilisés

**6** écoles concernées (Argelès, Gez, Arras en Lavedan, Lourdes, Ossen, Adest)

**2** nouveaux contrats Natura 2000 signés pour le pâturage.

**2** après-midis où une dizaine de jeunes lourdais sont venus débroussailler la partie centrale de la tourbière.

**276** espèces d'insectes identifiées sur la tourbière et ses abords boisés.

**20** spécialistes de la Société Botanique de France sont venus expertiser les plantes de la tourbière.



CYRTOCLYTUS CAPRA, INSECTE RARE QUI VIT DANS LE BOIS TENDRE ET HUMIDE EN BORDURE DE TOURBIÈRE.

## Site "Tourbière et Lac de Lourdes"

### Des vaches venues d'Écosse pour aider à l'entretien de la tourbière

Cette année, des vaches Highlands, race spécialiste des zones humides écossaises, ont fait leur entrée sur la tourbière. Leur rôle y est primordial : entretenir une zone qui vient d'être ouverte par débroussaillage manuel.

Elles interviennent en complément des vaches lourdaises et chevaux barthais, habitués du site, sur des zones de la tourbière jusqu'alors restées inaccessibles pour les autres animaux. Leur arrivée entre dans le cadre d'un contrat Natura 2000 porté par le Conservatoire des Espaces Naturels de Midi-Pyrénées, association propriétaire de la partie de la tourbière située sur Poueyferré.



### À la loupe : les insectes de la tourbière et du lac

L'association GEPO (Groupe d'Entomologie des Pyrénées Occidentales) participe à l'animation Natura 2000 avec un inventaire des insectes sur le site et ses abords boisés. L'objectif est d'approfondir les connaissances entomologiques du territoire afin de mettre en place des mesures de gestion appropriées et de valoriser les données acquises à

travers des animations grand public. Pour la première année d'investigation, pas moins de 276 espèces ont été recensées !

Les recherches doivent se poursuivre en 2018.



# La Brigade Verte & le Chantier d'insertion

Initialement portée par les syndicats de rivière, la gestion de la Brigade et de l'A.C.I. (Atelier Chantier d'Insertion) est assurée par le PLVG depuis le 1<sup>er</sup> Janvier 2017.

## La Brigade Verte

Créée il y a plus de 10 ans par le Syndicat Mixte du Haut-Lavedan et le SIVOM Lourdes Est, la Brigade Verte réalise une mission d'entretien et de restauration des cours d'eau : gestion de la végétation, des embâcles et des espèces indésirables, coupe, enlèvement des déchets... Des travaux plus difficiles sont également effectués grâce aux compétences des agents techniques : abattage, démontage d'embâcle en situations difficiles... Ces interventions sont prévues au plan pluriannuel de gestion des cours d'eau. Les techniciens rivière sont chargés d'organiser les chantiers de la Brigade pour mettre en œuvre ce plan.

Des agents de la Brigade Verte peuvent également être mis à disposition de collectivités du territoire pour des travaux divers : signalétique, écobuage, entretien de voiries, sentiers, espaces verts, mobilier urbain, tous travaux concourant à l'enlèvement de déchets, travaux d'entretien ou de restauration de milieux naturels, travaux d'entretien de périmètre de protection rapprochée.



La Brigade Verte est composée d'une vingtaine d'agents et accueille 12 agents en insertion au sein de l'Atelier Chantier d'Insertion. Ces agents sont encadrés par deux chefs de Brigade, qui ont chacun une compétence spécifique : l'un en charge de l'atelier et du matériel, et l'autre en charge de l'insertion.

Cette organisation permet au PLVG de répondre à un double objectif :

- La réalisation du Plan Pluriannuel de Gestion.
- L'insertion de personnes éloignées de l'emploi.

## L'Atelier Chantier d'Insertion (ACI)



Créé en même temps que la Brigade Verte, cette structure fait partie des Structures d'Insertion par l'Activité Économique (SIAE). En même temps qu'il contribue à l'activité de la Brigade Verte, l'ACI répond à des enjeux économiques et sociaux sur le territoire.

## Les objectifs de l'ACI :

### Répondre à une problématique sociale ...

- Proposer un emploi salarié à un public en difficulté en vue de son retour à l'emploi.
- Garantir un accompagnement socio-professionnel ciblé et adapté à chaque individu.
- Permettre une acquisition de savoir-faire et de savoir-être indispensable sur le marché.
- Favoriser la reprise de confiance en soi par une expérience valorisante et constructive.
- Viser une sortie de parcours en CDD, en CDI, en formation professionnalisante ou qualifiante.

### ... et à un besoin des collectivités locales et des entreprises...

- En terme de travaux en milieux naturels ou en espaces verts.
- En proposant une main d'oeuvre ponctuelle pour les entreprises.

## 2017 est la première année de gestion de l'Atelier Chantier d'Insertion par le PLVG !



### L'ACI en quelques chiffres

L'ACI est conventionné pour **12 postes** en CDDI (contrat à durée déterminée d'insertion).

Ces contrats de **26 heures par semaine** ont une **période initiale de 6 mois** avec possibilité de **renouvellements de 4 mois** dans la limite de 2 ans.

**8 encadrants techniques** sont présents au quotidien sur le terrain, ainsi qu'un Conseiller en Insertion Professionnelle.

L'ACI est financé par l'État, le Département des Hautes-Pyrénées et l'Agence de l'Eau Adour Garonne.

### Quelles activités ?

L'activité support de l'ACI étant la Brigade Verte, les agents en insertion sont amenés à réaliser les mêmes tâches que les autres agents. Les travaux confiés peuvent aussi bien être exercés par des femmes que par des hommes, quel que soit leur âge vu qu'ils ne nécessitent pas de compétences particulières.

### Un accompagnement socio-professionnel de qualité.

Les personnes en insertion doivent bâtir un projet professionnel durant leur parcours. Pour cela, chaque salarié est :

### ACCOMPAGNÉ

par un Conseiller en Insertion Professionnelle qui l'aide à surmonter ses différents freins à l'emploi et à construire son projet professionnel.

### ACCUEILLI

dans des entreprises dans le cadre de périodes d'immersion qui lui permettent de se confronter à une situation réelle de travail, de tester ses choix de réorientation et ses aptitudes à exercer des métiers en lien avec son projet professionnel.

### INTÉGRÉ

dans le milieu du travail dans le cadre de prestations de services avec des collectivités locales.

### ENCADRÉ

sur les chantiers du PLVG par des responsables d'équipe spécialisés dans l'insertion.

## RÉSULTATS 2017

7,4

ETP consacrés à l'encadrement administratif et technique

15 405

heures de travail réalisées dont :

3010

heures dans le cadre du marché d'insertion du Département

25

salariés en insertion embauchés

12%

de jeunes de moins de 26 ans

24%

de femmes

16%

de seniors

52%

de personnes au RSA

253

heures de formations réalisées

853

heures de PMSMP réalisées (13 agents bénéficiaires)

25%

de sorties en CDD, et 16% en formation qualifiante.



# SPANC

*Durant l'année 2017, le SPANC des Vallées des Gaves a continué à exercer sa mission de contrôle de bon fonctionnement avec 400 contrôles réalisés sur les communes de Salles, Ouzous, Cauterets, Betpouey, Berberust-Lias, Argelès-Gazost, Ayros-Arbouix, Bartrès, Lézignan, Sère-en-Lavedan et Pierrefitte-Nestalas.*

**Dans le cadre de l'instruction des autorisations d'urbanisme, permis de construire, déclaration préalable et certificat d'urbanisme, le SPANC est consulté sur le volet assainissement non collectif lorsque les projets ne sont pas raccordables à l'assainissement collectif.**

L'année 2017, avec la création des nouvelles intercommunalités, la Communauté de Communes Pyrénées Vallées des Gaves et la Communauté d'Agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées, a conduit à des modifications sur l'instruction des autorisations et en particulier sur les services instructeurs qui sont maintenant assurés par ces nouvelles structures compétentes sur les communes couvertes par un document d'urbanisme (PLU, POS, Carte communale).

## Travaux de refuges

Des travaux hors normes par leur situation géographique ont encore été réalisés en 2017 en zone de montagne. Les gestionnaires des refuges de montagne (10 gardés sur le territoire du SPANC des Gaves), poursuivent des travaux de mises en conformité des dispositifs d'assainissement afin de limiter au maximum l'impact sur le milieu. Ces travaux sont réalisés en partenariat avec l'Agence de l'Eau Adour-Garonne et le Parc National des Pyrénées.

Ainsi, des travaux sur les ouvrages de prétraitement (fosse et bac à graisse) du refuge du Marcadau ont été réalisés par la Commission syndicale au mois de septembre 2017.



REFUGE DE WALLON MARCADAU  
TRAVAUX OCTOBRE 2017

## Assainissement Juncalas

Ce village de 200 habitants ne dispose pas de STEP et les systèmes d'assainissement non collectif, contrôlés en 2011 par le SPANC, sont pour la plupart non conformes ou absents du fait de manque de place sur les parcelles. La création d'une STEP était en projet depuis de nombreuses années sans jamais trouver de consensus notamment sur le lieu d'implantation. L'impact des rejets d'eaux usées non traités dans le milieu est suivi dans le cadre du réseau qualité du bassin du Gave de Pau porté par le PLVG. Ainsi, des dépassements notamment sur les paramètres bactériologiques sont régulièrement observés sur le Louey, ruisseau récepteur des rejets d'eaux usées, et le Nès. Les travaux de création de la STEP, repris par la Communauté d'Agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées, sont prévus pour 2018.

Il s'agit d'un filtre planté de roseaux de 250 Equivalents habitants. Les usagers auront ensuite deux ans pour se raccorder au réseau collectif. La qualité de l'eau du Louey et du Nès devrait donc s'améliorer dans les années à venir. Le suivi de la qualité de ces cours d'eau sera poursuivi afin d'évaluer l'impact des travaux sur le milieu.



INNOVATION AUSSI PAR LA MISE EN PLACE DE  
TOILETTES SÈCHES SUR LE DOMAINE DU GRAND  
TOURMALET EN HAUT DU COL.

# PRÉVENTION DES INONDATIONS





## Présentation du pôle prévention des inondations

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, le PLVG exerce la compétence GEMAPI. La bonne mise en oeuvre de cette compétence nécessite le développement de moyens financiers et humains. L'objectif de ce service sur 2017 était de poursuivre les travaux post-crue et de mettre en oeuvre pour sa deuxième année le PAPI, dont le volume financier s'établit à près de 16 M€ sur 4 ans.

### PÔLE PRÉVENTION DES INONDATIONS

- Olivier FRYSOU, animateur du PAPI.
- Alain MASY, issu du SIVOM du Pays Toy et chargé des études et des travaux sur le secteur de l'ancien SIVOM.
- Delphine ARTIGUES, issue de la commune de Lourdes et chargée des études et des travaux sur le reste du territoire.
- Rabab YASSINE, élève doctorante en hydraulique et hydromorphologie, dont la mission est d'appréhender sous un angle multi-critères l'impact potentiel de l'ancien Lac des Gaves.

Le service prévention des inondations du PLVG s'est mis en place avec des agents des collectivités exerçant cette compétence avant 2017.

Ce pôle est placé sous la responsabilité d'Olivier FRYSOU. Il coordonne les missions du service, réalise des actions du programme et en assure l'animation et le suivi.

Les dossiers doivent répondre aux multiples exigences réglementaires (code de l'environnement, code des marchés publics...). À cela s'ajoute la concertation permanente avec les partenaires financiers et les riverains concernés par les projets. Adaptation, réactivité et sens de l'intérêt général caractérisent les agents de ce service.

En 2017 :

**8,7 M€** de dépenses | **5,8 M€** de recettes perçues

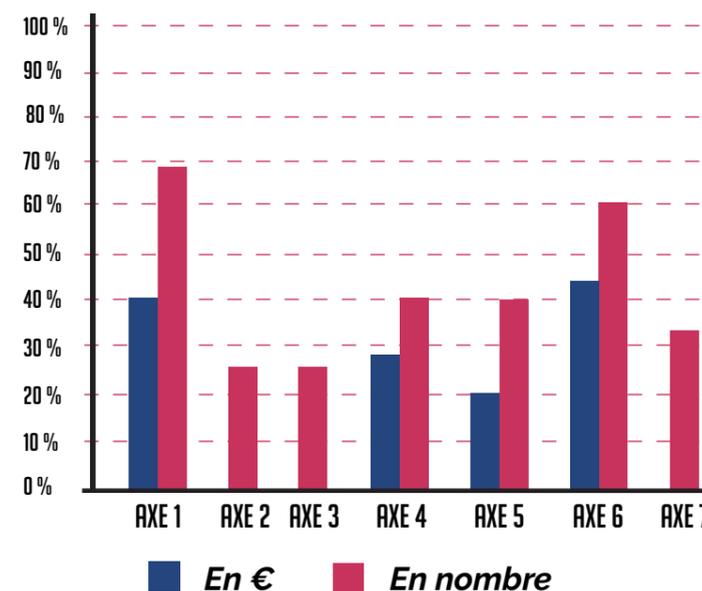
## Rappel sur l'outil PAPI

Le programme d'actions de prévention des inondations (PAPI) est un outil de programmation pluriannuelle technique et financière établi selon les règles fixées par un cahier des charges national. Le programme d'actions du Gave de Pau bigourdan permet de mettre en place des opérations visant à réduire la vulnérabilité d'un territoire hydrographiquement cohérent : le bassin versant du Gave de Pau amont. Il a été labellisé en juillet 2015 en Commission Mixte Inondation et la convention cadre a été signée par l'ensemble des partenaires en décembre de la même année pour une durée de deux ans.

Un avenant a été déposé en 2017 pour bénéficier d'un délai supplémentaire de deux ans pour finaliser le programme qui représente un volume financier de 16 M€ pour 50 actions. Les opérations de ce programme bénéficient du soutien financier de l'Etat à travers le fonds Barnier (7,7 M€), de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne (614 k€) et du Conseil Régional Occitanie (312 k€). Les actions qui découlent de la stratégie du PAPI, élaborée par les élus du territoire en 2015, reposent sur sept axes :

AXE 1 : Amélioration de la connaissance et de la conscience du risque	1 223 200€
AXE 2 : Surveillance et prévision des crues	87 000€
AXE 3 : Alerte et gestion de crise	264 000€
AXE 4 : Prise en compte du risque inondation dans l'urbanisme	144 000 €
AXE 5 : Actions de réduction de vulnérabilité des personnes et des biens	1 070 000 €
AXE 6 : Ralentissement des écoulements	12 547 575 €
AXE 7 : Gestion des ouvrages de protection	684 000 €

### État d'avancement du programme à fin 2017



# Travaux de confortement des berges du Gave de Pau à Soum de Lanne

## AVANT TRAVAUX



Les berges du Gave de Pau sur le secteur de Soum de Lanne à Lourdes présentaient un risque de grand glissement qui aurait pu emporter des bâtiments et leurs annexes situés en crête de berge et obstruer le Gave aux portes de Lourdes.

Le diagnostic de 2015 a montré que la berge avait reculé par endroits d'une vingtaine de mètres en 60 ans et l'actualisation de 2017 a montré une aggravation et l'apparition de nouveaux désordres sur les bâtis (fissures).

L'objectif du PLVG était de rapidement procéder à des travaux de confortement pour mettre en sécurité les biens et les personnes.

Suite aux différentes études environnementales et hydrauliques et à l'obtention des autorisations réglementaires les travaux ont pu débuter fin août 2017.

Les travaux consistent à regagner sur le gave les 20 mètres de berges qui ont été érodés et stabiliser le talus reconstruit par :

- Un enrochement guide en pied de talus qui permet de canaliser l'écoulement du gave dans la position qu'il avait il y a 60 ans.
- Des enrochements à l'arrière de l'enrochement guide jusqu'au pied du talus existant pour limiter tous risques d'érosion du remblai et de contournement par le gave.
- Un remblai en matériaux compactés pour stabiliser le talus reconstruit.
- Du génie végétal en partie supérieure du talus.

## APRÈS TRAVAUX



Fin décembre 2017, les travaux d'enrochement sont terminés et les remblais sont quasiment finis.

La stabilisation de la partie supérieure du talus reste à réaliser.

### MAÎTRISE D'ŒUVRE

Compagnie d'aménagement des coteaux de Gascogne, pour un montant du marché à fin décembre 2017 de 28 130,82 €HT.

### TRAVAUX

groupement d'entreprises CAZAL – SLTS – INEXENCE, pour un montant du marché à fin décembre 2017 de 1 224 333,50 €HT

### EXPERTISE ÉCOLOGIQUE

Biotope pour un montant de 13 415 €HT.

### AIDES ATTRIBUÉES

État au titre du FPRNM à hauteur de 50 % de l'étude diagnostic, Conseil Départemental et Région Occitanie-Pyrénées Méditerranée à hauteur de 15 % chacun pour le génie végétal.



# Aménagement hydraulique du Bastan

## Contexte de l'opération

Le cours d'eau du Bastan a connu en juin 2013 une crue exceptionnelle, qualifiée de centennale, qui a profondément marqué la vallée. Une érosion des berges a détruit ou endommagé des infrastructures et des bâtiments, et le dépôt des matériaux charriés a entraîné des débordements et augmenté l'ampleur des dommages.



### Travaux réalisés en 2017

Aménagements dans les lits majeur et mineur du cours d'eau : remise en place de protections de berges, amélioration du profil en long et création de plages de dépôt.

**Le secteur entre l'aval de Luz-Saint-Sauveur et la plaine de Barès :** modelage des atterrissements en rive droite, mise au profil d'équilibre du lit et prolongation de l'enrochement de la rive droite ;

**Le secteur Luz-Saint-Sauveur à Esterre :** évacuation des atterrissements vers Saligos, mise en place d'enrochements libres et liaisonnés sur les deux berges.

**Le secteur des Glarets à Maison Cazaux :** évacuation de matériaux issus des atterrissements des Glarets vers le canyon incisé à Betpouey via une piste dans le Bastan, modelage des atterrissements et masque rocheux dans le secteur Cazaux ;

**Le secteur canyon Betpouey :** comblement du canyon incisé, stabilisation du lit par des barrettes et modelage de la berge en rive droite ;

**Le secteur Miellerie Betpouey :** remise en service de la prise d'eau démolie par la crue de 2013.

**Le secteur Barzun - Cabadur :** enrochement bétonné en rive droite à l'aval du pont de Barzun, modelage des atterrissements, barrette de confortement secteur « Bergerie du Bastan ».

**Montant de l'opération 4 000 000 € HT financé à 50 % par l'État dans le cadre du PAPI en 2017.**

## BILAN DES TRAVAUX RÉALISÉS DEPUIS LA GRANDE CRUE DE 2013 SUR LE BASTAN

- **2013-2014**  
Protection du village de Barèges sur fonds « calamité ».
- **2015-2016**  
Protection de Barzun à la confluence sur fonds « calamité ».
- **2017**  
Protection de Barzun à la confluence sur fonds PAPI.

### CALENDRIER DES TRAVAUX 2017

Démarrage le 24 juillet 2017.  
Fin le 31 octobre 2017.

#### MAÎTRISE D'OUVRAGE

PETR Pays de Lourdes et des Vallées des Gaves.

#### ASSISTANT À MAÎTRISE D'OUVRAGE

CACG : Missions de suivi technique, administratif, financier et une très forte implication dans la concertation avec les élus et les riverains.

#### MAÎTRISE D'OEUVRE

Les études et le suivi des travaux ont été confiés au bureau d'études EGIS et à des sous-traitants RTM et AMIDDEV.

#### ENTREPRISES

Les travaux ont été réalisés par les entreprises GUINTOLI, GTS, SBTP, LBTP, FFT, ACCHINI, dont le mandataire est GUINTOLI.

## Les travaux d'aménagement hydraulique du Bastan en chiffres pour 2017 :

**8 000 m<sup>3</sup>**  
d'enrochement libre.

**4 000 m<sup>3</sup>**  
d'enrochement bétonné.

**25 000 m<sup>3</sup>**  
de déblai - remblai sur site.

**45 000 m<sup>3</sup>**  
de déblai évacué vers Saligos.

**100 000 m<sup>2</sup>**  
de modelage paysager.

**2500 m**  
de torrent aménagé



# Aménagement de l'ancien Lac des Gaves

Les études mises en œuvre pour le projet de recherche

## Qualité des sédiments des Gaves de Pau et de Cautejets

Les sédiments stockés dans le Lac des Gaves, en particulier suite aux crues de 2012 et 2013, étaient soupçonnés d'être pollués étant donné la présence de l'ancienne exploitation minière de Penarroya.

Le cabinet Geotec a donc procédé à plusieurs prélèvements de sédiments par carottage sur 5,5 mètres de profondeur dans le Lac des Gaves et à l'analyse de leur qualité physico-chimique relativement aux seuils S1 imposés. Les résultats obtenus, assez satisfaisants, permettent d'écarter la problématique "pollution" dans la définition des solutions d'aménagement.

## Gave de Pau, quelle est ton histoire ?

Une analyse historique est en cours dans le but de caractériser la trajectoire géomorphologique du tronçon étudié au fil des années. Cette étude se base sur un traitement d'une quantité importante de données historiques (profils en long, débits, photographies aériennes, etc.) collectées des archives de plusieurs gestionnaires du bassin versant et centralisées dans une base de données informatique.

## Protocole expérimental pour le suivi de la mobilité sédimentaire

Un dispositif expérimental grandeur nature a été mis en place en période d'étiage dans le but de déterminer qualitativement et quantitativement le comportement morphodynamique des cours d'eau les plus actifs situés en amont du tronçon du Lac des Gaves à travers des échantillonnages granulométriques, l'installation de placettes colorées, etc. Ce dispositif sera contrôlé après chaque crue estivale. Cette démarche permettra d'acquies des données précieuses qui amélioreront les capacités prédictives des modèles numériques prévus dans le cadre du deuxième volet de la thèse pour le choix du scénario de restauration le plus pertinent à envisager.

## La fonte nivale, pourquoi on l'attend ?

En 2017, les conditions climatiques n'ont pas été favorables à une montée des eaux suffisante permettant de récupérer les données souhaitées. Le contrôle du dispositif est donc attendu pour l'année 2018.



**8352** photos archivées

**3** films réalisés

**30** repères de crues posés dans les centres-bourg

**70** personnes mobilisées pour le forum risques du 21 juin 2017

# Film & archivage de photos

Le PLVG a confié au groupement OTIDEA/C-PRIM une mission pour recenser et bancariser les images et les vidéos réalisées lors des crues récentes.

La mission d'OTIDEA était de réaliser une plateforme d'archivage que pouvait utiliser le C-PRIM pour référencer et localiser les photos. Un appel à participation a également été lancé auprès du grand public via la presse locale et le site Météo65. Des boîtes étaient également mises à disposition dans certaines communes du territoire pour y verser les données sur DVD ou clés USB. Le C-PRIM a ainsi pu référencer 8352 médias. Les fichiers seront mis en ligne sur le nouveau site Internet également développé par le prestataire OTIDEA.



Cette opération est financée à 80 % par l'Agence de l'Eau et le fonds Barnier. Le montant total de cette opération s'élève à 25 225 € HT.

## Réalisation d'un film pédagogique

Le PLVG a confié à la société OBATALA, basée à Bagnères-de-Bigorre, la réalisation d'un film de 45 minutes dont les objectifs étaient de comprendre l'origine de la crue, de présenter les moyens mis en œuvre pour gérer la crise et relever le territoire et enfin de tirer les enseignements de cette crue.

Deux versions courtes de 10 minutes chacune ont été réalisées :

- l'une à l'attention des élus sur la gestion de crise,
- l'autre à l'attention des scolaires pour expliquer ce qu'est une crue torrentielle.

L'avant-première de la projection de la version longue a eu lieu le 22 décembre 2017 au cinéma d'Argelès-Gazost. Elle était destinée aux élus locaux, aux acteurs du film et aux partenaires techniques et financiers du PLVG. Cette avant-première a rencontré un réel succès puisque plus d'une centaine de personnes étaient présentes dans la salle. Cette action est financée à 80% par l'Agence de l'Eau et le fonds Barnier.

Le montant total de cette opération s'élève à :

**24 717 €**

# Forum risques

Une journée d'information sur la gestion de crise a été organisée le 21 juin 2017 au palais des congrès de Lourdes, journée organisée par le Pays des Nestes et le PLVG en collaboration avec les services de l'Etat et l'ADMF.

L'objectif était de présenter aux élus de ces deux territoires les bonnes pratiques en matière de mise en sécurité des populations à l'échelle nationale avec l'intervention du Centre Européen pour la Prévention des Inondations (CEPRI) et le témoignage de la ville de Sommières, et d'échanger sur les retours d'expérience de la gestion de crise à un niveau plus local. L'après-midi était consacrée aux outils disponibles pour assurer la sécurité des aires de camping. En clôture de cette journée des repères de crue ont été inaugurés dans le centre-ville de Lourdes. 70 personnes (élus, personnel associé à la sécurité, partenaires...) ont fait le déplacement pour assister à ce forum.



## POSE DE REPÈRES DE CRUE

Le PLVG a poursuivi en 2017 la mise en place de repères de crue sur le bassin versant amont du Gave de Pau. Le cabinet de géomètre MAGEO a été retenu par le PLVG pour réaliser cette mission. Les repères de crue ont été réalisés par la société EMPREINTE. Ces repères disposent d'un socle en fonte et d'une plaque en lave émaillée.

Des conventions ont été établies avec les communes pour les informer de la démarche et leur demander une participation financière du reste à charge (60€ par repère posé).

À ce jour quatorze conventions ont été signées. Une trentaine de repères ont été mis en place sur les communes riveraines du Gave de Pau.

La production et la mise en place des repères sont financées à 15% par la Région Occitanie-Pyrénées-Méditerranée et à 50% par le fonds Barnier. Le montant total de l'opération s'élève à 40 740 € HT.

# Travaux de restauration & confortement

des prises d'eau de la pisciculture fédérale à Cauterets

## MAÎTRE D'OEUVRE

Groupement EGIS (mandataire) - ONF RTM (Co-traitant) - AMIDEV (Sous traitant) pour un montant à fin décembre 2017 de 50 650 € HT.

## ENTREPRISES

groupement GTS (mandataire) - Ets SOARES Frères (Co-traitant) pour un montant à fin décembre 2017 de 590 874,90 € HT.

Un premier maître d'œuvre avait été retenu en mai 2015 pour élaborer le programme de travaux. Suite à une liquidation judiciaire, le maître d'ouvrage SYMIHL s'est vu obliger de résilier de plein droit en septembre 2016 le contrat qui le liait à son prestataire.

## Les travaux consistent à :

- Réaliser des pistes d'accès.
- Réaliser un seuil en lit mineur du Gave de Cauterets avec prise d'eau.
- Mettre en place une conduite de diamètre 500mm.
- Réaliser un enrochement pour protéger la conduite d'adduction d'eau en berge.
- Réaliser des ouvrages hydrauliques type déssableur / dégrilleur.



Fin décembre 2017, les travaux de barrage sont terminés, l'enrochement également, les éléments principaux de la prise d'eau et du dessableur sont faits. La pose de conduite et les travaux sur le répartiteur d'arrivée d'eau en tête de pisciculture sont à réaliser.

La pisciculture de Cauterets, propriété de la Fédération des Hautes-Pyrénées pour la pêche et la protection du milieu aquatique, a subi des dommages considérables lors des crues d'octobre 2012 et de juin 2013. Cette dernière a causé des dégâts importants mettant en péril l'activité de la pisciculture : l'incision du lit et la destruction des seuils de prise d'eau ont interrompu l'adduction en eau de la pisciculture par le Gave.

À noter que cette pisciculture est unique puisqu'elle abrite des saumons atlantiques adultes souche

Adour. Les jeunes alevins issus de ces géniteurs sont relâchés le long du gave de Pau pour améliorer le maintien de cette espèce protégée.

Des mesures d'urgence, consistant à remettre en service la prise d'eau secondaire, ont alors été mises en œuvre pour rétablir l'alimentation des bassins. Les aménagements ainsi réalisés étaient provisoires et le débit capté était juste suffisant pour garantir la continuité de l'activité économique. De nouveaux travaux devaient intervenir pour pérenniser l'alimentation en eau de la pisciculture.

**ACI**

Atelier Chantier d'Insertion

**AEAG**

Agence de l'Eau Adour-Garonne

**ADEME**

Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie

**ADMF**

Association Départementale des Maires de France

**ANAH**

Agence Nationale de l'Habitat

**CACG**

Compagnie d'Aménagement des Côteaux de Gascogne

**CATLP**

Communauté d'Agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées

**CCPVG**

Communauté de Communes Pyrénées Vallées des Gaves

**CDDI**

Contrat à Durée Déterminée d'Insertion

**CEPRI**

Centre Européen de Prévention du Risque Inondation

**CIP**

Conseiller en Insertion Professionnelle

**CREN**

Conservatoire Régional d'Espaces Naturels

**C-PRIM**

Centre Pyrénéen des Risques Majeurs

**CRU**

Contrat Régional Unique

**CRPF**

Centre Régional de la Propriété Forestière

**CRT**

Comité Régional du Tourisme

**CSVB**

Commission Syndicale de la Vallée du Barège

**DIG**

Déclaration d'Intérêt Général

**DOCOB**

Document d'Objectifs

**ETP**

Equivalent Temps Plein

**EPCI**

Établissement Public de Coopération Intercommunale

**FCTVA**

Fonds de Compensation de la Taxe sur la Valeur Ajoutée

**FNCOFOR**

Fédération Nationale des Communes Forestières

**FPRNM**

Fonds de Prévention des Risques Naturels Majeurs

**GAL**

Groupe d'Action Locale

**GeMAPI**

Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations

**HPTE**

Hautes-Pyrénées Tourisme Environnement

**LEADER**

Liaison Entre Action de Développement de l'Économie Rurale

**ONF**

Office National des Forêts

**PAPI**

Programme d'Actions de Prévention des Inondations

**PETR**

Pôle d'Équilibre Territorial et Rural

**PLU**

Plan Local d'Urbanisme

**PMSMP**

Période de Mise en Situation en Milieu Professionnel

**POS**

Plan d'Occupation des Sols

**PPCR**

Parcours Professionnels, Carrières et Rémunérations

**PPG**

Plan Pluriannuel de Gestion

**PVB**

Plaines et Vallées de Bigorre

**PyC'N Bois**

Pyrénées Centrales Énergie Bois

**RICE**

Réserve Internationale de Ciel Étoilé

**RIFSEEP**

Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel

**RTM**

Restauration des Terrains en Montagne

**SIAE**

Structures d'Insertion par l'Activité Économique

**SIVAL**

Syndicat Intercommunal de la Vallée du Louron

**SPANC**

Service Public d'Assainissement Non Collectif

**STEP**

Station d'Épuration

**SYMIHL**

Syndicat Mixte du Haut-Lavedan

**TEPCV**

Territoires à Énergie Positive pour la Croissance Verte



## LE PLVG REMERCIE SES MEMBRES, SES PARTENAIRES ET SES FINANCEURS :

**PYRÉNÉES VALLÉES DES GAVES**  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

**tarbes lourdes pyrénées**  
Communauté d'agglomération

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**  
Liberté • Égalité • Fraternité

**HAUTES PYRÉNÉES**  
LE DÉPARTEMENT

**ADEME**  
Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie

**AGENCE DE L'EAU ADOUR-GARONNE**  
Établissement public du Ministère du Développement Durable

**l'Europe s'engage en Occitanie**

**UNION EUROPÉENNE**

**LEADER**

**La Région Occitanie**  
Pyrénées - Méditerranée

**Pays des Nestes**  
l'esprit Pyrénées

**Les Pyrénées**  
Néohaut

**TERRITOIRE À ÉNERGIE POSITIVE**  
avec  
CONSCIENCE VERTE  
MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLAIRE

**AGRICULTURES & TERRITOIRES**  
CHAMBRE D'AGRICULTURE HAUTES-PYRÉNÉES

**RÉSEAU INNOVATIONNEL DE CIEL ÉTOILÉ**  
PIRE DU NORD

**FRENCH TECH HAUTES-PYRÉNÉES**

**CPRIM**

**anrt**  
ASSOCIATION NATIONALE RECHERCHE TECHNOLOGIE

**edf**

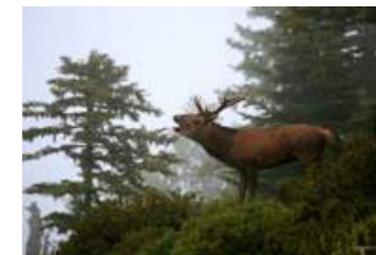
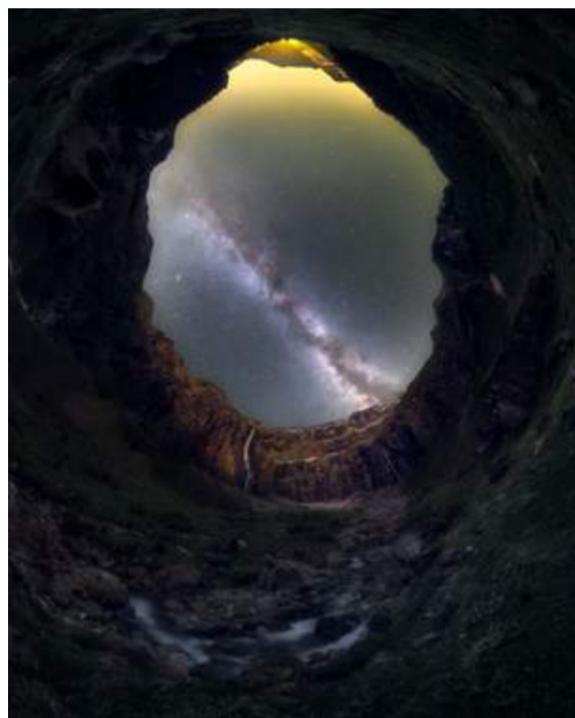
**METEO FRANCE**

**shem**  
ENGIE

**HaPy**  
Hautes-Pyrénées  
Tourisme et Environnement

**CEPRI**  
Centre Européen de Prévention du Risque d'Inondation

**Météo65**  
PRÉVENEZ VOTRE TEMPS



**Conception :**  
PLVG - Sarah Breton, mai 2018

**Crédits photographiques :**

Couverture et page sommaire :  
Pierre Meyer,

Pierre Vincent,  
Ronan Roger Calunaphotos,  
Jean-François Graffand,  
Damien Petit,  
Pédalier,  
Pierre Meyer,  
Paddy Sweeney,  
Col collective.



---

**4 rue Edmond Michelet  
65 100 LOURDES**

*Tel. 05 62 42 64 98*

contact@plvg.fr  
www.valleesdesgaves.com